

**Joyeuses fêtes**

## SOMMAIRE

### LE MOT DE LA RÉDACTION

### LE MOT DU MAIRE

### LES ADJOINTS

Travaux .....	p 4-5
Affaires scolaires .....	p 5
Finances.....	p 6 à 8
Tourisme.....	p 9
Travaux .....	p 10-11

### LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux .....	pp 12 à 14
Bibliothèque Municipale .....	p 14
Commission Municipale des Jeunes.....	p 15
20 ans EHPAD .....	p 15
Défi Louannec - Perros-Guirec .....	p 16

### LA VIE SCOLAIRE

Ecole élémentaire .....	p 17
FCPE.....	p 18
CAEL - CIDS .....	p 19

### LA VIE ASSOCIATIVE

ARAL - Bourse aux vêtements .....	p 20
Ateliers et chemins - UNC - Louannigous....	p 21
Voix Liées - Dys de Coeur .....	p 24
Baby Gym - Club de tarot .....	p 25
Trégor Véhicules Anciens - CIPE .....	p 26-27
Gavotte Louannécaïne - Danse Passion..	p 28
Espoirs Talibés .....	p 29
CAL - Diwan .....	p 30

### LA VIE SPORTIVE

USPL .....	p 31
Cyclo club - Bad'loisirs.....	p 32
Tennis Club - Agel.....	p 33
Mell Zorn - TTLPL.....	p 34

### RENCONTRE P 35

### HISTOIRE LOCALE P 36-37

### PÊLE MÊLE P 38 à 40

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 40

### ARTISANS COMMERÇANTS P 41

### INFOS PRATIQUES P 42



Voici votre bulletin n° 54. Nous espérons qu'il vous plaira.  
La variété des articles vous permettra de mesurer la richesse de la vie de votre commune.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2016.

**L'équipe rédactionnelle**

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



Chers Louannécains,

Le bulletin municipal élaboré à l'occasion des fêtes de fin d'année est traditionnellement le moment privilégié que l'on utilise pour regarder dans le rétroviseur afin de lister tel(s) ou tel(s) événement(s) ayant marqué notre vie communale passée. Malheureusement, les événements des dernières semaines ont largement supplanté de part leur ampleur, et la douleur qu'elle a générée, le souvenir d'une année riche de rencontres et d'accomplissements, signe d'une certaine sérénité à Louannec.

La cruauté de cette journée du 13 novembre restera gravée à jamais dans les mémoires et dans l'histoire, comme une terrible agression contre notre pays, contre ses valeurs, contre sa jeunesse, contre son mode de vie. Elle a mis à genou tout un peuple, ce peuple de France, qui aime la vie, la culture, le sport, la fête, sans distinction de couleur, d'origine, de parcours, de religion, ce pays où l'on aime vivre et où le mot diversité et l'ouverture à l'autre ne doivent pas rester des vains mots, malgré les tendances actuelles à se refermer sur soi. C'est dans ces moments tragiques, que l'on observe une réelle solidarité dans l'épreuve, dans des lieux qui paraissent si proches tout en étant si éloignés, que l'on se dit « on est bien à Louannec » un sentiment de quiétude, de sécurité y règne, bien sur cela n'empêche pas la vigilance sur notre territoire préservé.

Sur un sujet un peu plus local, et concernant la révision du PLU, Le conseil municipal a validé lors de sa séance du mois d'octobre, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de la commune, également présenté aux Louannécains présents, lors d'une réunion publique fin septembre. C'était une étape importante dans notre démarche de révision du PLU, cela donne les grandes orientations d'aménagement, décrit les objectifs et liste les projets de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans.

Nous sommes maintenant dans la phase réglementaire, avec la définition des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), qui vont nous permettre de fixer les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de bourg et le patrimoine, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune.

Concernant le volet sécurité, certains ajustements sont devenus nécessaires de part les incivilités croissantes des automobilistes utilisant la route de Kernu, après une phase d'observation, les aménagements vont être officialisés dans les semaines qui viennent, avec la mise en place de structures définitives, validées en conseil municipal fin novembre. Ces aménagements sont prévus dans un premier temps jusqu'au carrefour du Guillors. Les effacements de réseaux vont se poursuivre, la salle des sports est en voie d'achèvement et la Commission Communale des Jeunes se met en place.

La fin de l'année est proche, c'est le moment pour moi de vous souhaiter, du fond du cœur, à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, qui je l'espère, seront en famille. J'accompagne tout particulièrement de mes pensées, et de mes vœux, celles et ceux d'entre nous que la solitude et la maladie n'épargnent pas.

A tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2016...

Le Maire  
Gervais EGAULT

"War Araok Bepred"



## LES PLANTATIONS (haies, arbres, arbustes...)



Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre jardin. Toutefois, certaines règles de distance sont à respecter à proximité de la propriété de votre voisin. L'entretien des plantations mitoyennes ou situées en limite de propriété ainsi que la cueillette des fruits de vos plantations répondent également à une réglementation précise.

En France, de nombreux textes règlementent la plantation des haies. Ces textes règlementent notamment la distances des plantations (Code civil art. 671/1), l'entretien et la responsabilité du propriétaire (Code civil art. 673), les haies mitoyennes (Code civil art. 666 à 670 et art. 1322) ou l'entretien des haies mitoyennes (Code civil art. 667).

### Les obligations légales de distance :

Les arbres de votre voisin vous font trop d'ombre, ou déversent leurs feuilles dans votre jardin.... Vous pouvez remédier à cette situation. Avec ou sans son accord. Mais avant toute démarche administrative, essayez la conciliation amiable...

Les arbres, arbustes et arbrisseaux dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à plus de 2 mètres de la ligne de séparation des deux propriétés.

Les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent, quand à elles, être plantées au moins à 50 cm.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre et la hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.

Votre voisin ne respecte pas ces distances. Vous avez le droit d'exiger qu'il arrache ou qu'il réduise la hauteur des arbres plantés trop près des limites de votre propriété. Une entente amiable est toujours préférable, toutefois, si une simple discussion ne suffit pas, adressez lui une lettre en A.R, avant d'engager une procédure au tribunal d'instance.

Bref, si vous plantez les arbustes à 50 cm de votre

limite, sachez que votre haie ne devra pas dépasser 2 mètres de hauteur, et c'est déjà pas mal! Surtout quand il faut la tailler!

### Les obligations d'entretien et d'élagage :

1. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.
2. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice, même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre.
3. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.
4. L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice.

### Les plantations le long des voies publiques :

Elles dépendent des arrêtés communaux ou préfectoraux. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

#### En bordure d'un chemin rural ou vicinal :

La limitation peut être fixée par le Maire ou par les usages locaux. Si rien n'est prévu, vous êtes libre de planter en limite, à condition de respecter la visibilité et d'élaguer régulièrement les plantations.

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.

#### Dans les virages :

Côté intérieur, les arbres plantés à moins de 4 m du bord ne doivent pas dépasser 3m de hauteur, sur une longueur de 30 m de chaque côté de la courbe.



## En bordure d'un chemin départemental ou une voie communale :

Un retrait minimum de 0.50m à partir de l'alignement doit être respecté pour toute plantation, avec les mêmes conditions qu'en bordure des chemins ruraux.

## En bordure d'une route nationale ou départementale :

Sauf arrêté préfectoral ou règlement de voirie, un retrait minimum à partir de l'alignement doit être respecté pour toute plantation, avec les mêmes conditions qu'en bordure des chemins ruraux : 6 m pour les arbres et 2 m pour les haies.

### A un carrefour :

Les arbres ne doivent pas dépasser la hauteur de 3 m dans un rayon de 50 m à partir du centre du carrefour.

Les haies ne doivent pas dépasser la hauteur de 1 m

par rapport au niveau de la chaussée et sur une longueur de 50 m à partir du centre du carrefour.

### En présence de ligne EDF :

Toute plantation doit être au minimum à 3 m d'un pylône ou d'une ligne électrique qui longe la voie publique si l'arbre ne dépasse pas 7 m. Au delà de cette taille, rajouter 1 m de retrait par mètre de hauteur d'arbre supplémentaire.

Si la ligne est sur la voie publique, l'élagage est à votre charge.

Si la ligne traverse votre propriété, c'est à EDF de l'effectuer à sa charge.

**Jean-Pierre MORVAN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire**

*Informations issues du site gouvernemental service-public.fr.*

## AFFAIRES SCOLAIRES

### **Ecole Maternelle**

Madame Anne-Laure Larribau, nouvelle directrice de l'école maternelle a pris ses fonctions à la rentrée de septembre 2015 et a accueilli 71 enfants qui se répartissent sur 3 classes.

À la rentrée scolaire 2015-2016 sont accueillis en Très Petite Section, 3 enfants nés en 2013, 23 Petite Section nés en 2012, 22 Moyenne Section nés en 2011 et 23 Grande Section nés en 2010.

Les effectifs de l'école maternelle sont en forte baisse par rapport à l'an passé (92 enfants en 2014).

L'inscription aux activités périscolaires se fait pour l'année. Les TAP se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi.

Pour les moyennes sections, la formule TAP respecte pour la deuxième année consécutive un temps de repos privilégiant le rythme de l'enfant. Après la cantine les enfants de Moyenne Section s'allongent tous pendant 30 minutes; ensuite ceux qui dorment restent en sieste et les autres intègrent l'atelier TAP.

Ces ateliers TAP proposent des nouveautés cette année: soit du bricolage (origami, scrapbooking, peinture, création d'objet), jeux de société, lecture, langage des signes.

Pour les enfants de grande section maternelle, il a été établi 6 cycles de 6 séances cette année. La séance dure 45 minutes chaque jour (sauf le mercredi).

Chaque enfant s'engage à être présent à chaque cycle..

### **Ecole Élémentaire**

Madame Marie-Paule Guillou, directrice de l'école élémentaire a accueilli 145 élèves à la rentrée de septembre 2015 : 29 CP, 24 CE1, 25 CE2, 35 CM1 et 32 CM2 qui se répartissent sur 6 classes.

Les effectifs sont stables (147 en 2014).

L'inscription aux activités périscolaires se fait aussi pour l'année; elle concerne les 2 jours (lundi/jeudi ou mardi/vendredi pour l'école élémentaire).

Les intervenants sont au nombre de 18 et proposent diverses activités : sport, arts créatifs, ludothèque, tennis, arts du cirque, judo, poterie, tennis de table, gymnastique, zumba danse, jeux d'opposition, badminton, escrime, livres, contes, expression corporelle, un atelier nature, de la relaxation, un atelier audiovisuel, un atelier sciences ainsi qu'un atelier initiant au langage des signes.

Cette diversité proposée ravit petits et grands.

La commission de suivi, créée en 2013 regroupant l'ensemble des intervenants (enseignants, représentants de parents, intervenants, élus et personnel communal) se réunira en janvier 2016 pour faire le point sur les 4 mois d'activités depuis cette rentrée scolaire dans un souci d'amélioration continue.

La concertation reste primordiale et déterminante.

**Pour la troisième année consécutive, la volonté de la municipalité tient une fois de plus à travers les choix des intervenants et des diverses activités à privilégier et à maintenir la qualité de ces temps d'activités périscolaires afin de contribuer à l'épanouissement des enfants.**

**Nicole MICHEL**

Pour la première fois, depuis cette rentrée scolaire, des enfants n'étant pas domiciliés sur Louannec, ont été autorisés par le Conseil Municipal à être scolarisés sur la commune. La demande est à adresser à M. le Maire.



## FINANCES

Voilà une nouvelle année qui se termine.

C'est le moment de fixer les tarifs communaux pour 2016. Ils ont été votés lors du conseil municipal du 26 novembre 2015. Il faut noter que l'indice qui sert de référence à l'évolution de ces tarifs a à peine varié. L'inflation est très faible, entraînant très peu de changements dans les tarifs.

C'est aussi le moment, avant de se fixer de nouveaux objectifs, et d'établir les budgets pour 2016, de faire une analyse sur le passé.

Au lieu de ne présenter qu'une analyse de notre commune, il serait bon de se poser la question : « Comment nous situons-nous par rapport à nos voisins ? »

Nous faisons partie d'un canton de 9 communes avec des tailles de population très différentes. Cela va de 1 007 habitants à 7 814 habitants. Personne n'aura de mal à savoir qu'elle est la commune la plus importante. **Louannec**, pour sa part, **avec 3 139 habitants** se situe à la 4<sup>ème</sup> place. Je signale tout de suite que ces chiffres sont les chiffres officiels du Ministère. Il est possible de les retrouver sur internet.

L'analyse du budget de fonctionnement de 2014 (dernier publié), ramené par habitant nous montre que :

- 1) Les Recettes de fonctionnement, provenant essentiellement des impôts locaux et des dotations de l'Etat, vont de 603 €/habitant à 1 854 €. Pour notre commune, elles représentent **seulement 717 €/habitant** et elles **se situent à la 8<sup>ème</sup> place**.
- 2) Parmi ces recettes, celles concernant les impôts locaux vont de 208 € à 746 €/habitant sur le canton. Pour notre commune, elles représentent **330 €/habitant** soit le **8<sup>ème</sup> rang** du canton. La part taxe d'habitation, va de 96 € à 372 €/habitant sur le canton. Pour notre commune, elle est **de 186 €/habitant** soit le **8<sup>ème</sup> rang** du canton. La part foncier bâti, va de 80 € à 357 €/habitant sur le canton. Pour notre commune, elle se monte à **128 €/habitant** soit le **8<sup>ème</sup> rang** du canton. Le reliquat de **16 €/habitant** représentant la part foncier non bâti.

- 3) Les dépenses de fonctionnement vont de 452 €/habitant à 1 729 € sur le canton. Pour notre commune, cela représente **570 €/habitant**, et toujours au **8<sup>ème</sup> rang** sur le canton. Si je fais la même comparaison en 2013, la commune se situe toujours à la 8<sup>ème</sup> place. La bonne gestion de la commune ne date pas d'aujourd'hui. Parmi ces dépenses, les charges de personnel, vont de 189 € à 947 €/habitant. Pour notre commune, elles représentent **323 €/habitant** et se situent à la **7<sup>ème</sup> place** sur le canton. Un autre poste de charges, les subventions accordées : elles représentent **31 €/habitant** et nous situent à la **3<sup>ème</sup> place** sur le canton. Je remarque que d'autres communes du canton, bien mieux dotées, accordent moins de subventions par habitant.

- 4) Dernier élément de comparaison, l'endettement. Pour le canton, l'endettement va de 370 € à 2 188 €/habitant. L'endettement de Louannec représente **740 €/personne**, et nous situe à la **6<sup>ème</sup> place**.

Donc, en résumé, notre commune n'impose pas de trop et n'est pas « gourmande » vis-à-vis de l'Etat, nous observons également que des communes plus petites que Louannec ont des charges et un endettement bien supérieurs, ce qui entraîne des besoins en recettes bien plus importants.

Maintenant, il va falloir s'occuper des budgets pour 2016.

Je profite de ce dernier bulletin de l'année pour vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Marc Bacus**



## Commune de LOUANNEC - TARIFS COMMUNAUX 2016

<b>QUOTIENT FAMILIAL</b>	9300
--------------------------	------

<b>PHOTOCOPIE</b>	l'unité	0,3
-------------------	---------	-----

<b>RESTAURANT SCOLAIRE</b>		
Repas élève	de Louannec : tarif normal	3,05
	de Louannec : Tarif réduit (QF)	2,23
	hors Louannec : tarif normal	4,53
	hors Louannec : Tarif réduit (QF)	3,82
Repas professeur ou parent		5,57

<b>FOYER</b>		
<b>Facturation vaisselle cassée ou non restituée</b>	Verre à pied - Flute	2,18
	Tasse à café	9,21
	Assiette plate 27cm	17,13
	Assiette plate 24cm - creuse	13,51
	Assiette à dessert 20cm	12,28
	Fourchette	2,39
	Couteau	4,68
	Cuillère	2,29
	Petite cuillère	1,62
	Couteau - Fourchette à poisson	2,83
	Louche	12,94
	Légumier 24cm	14,95
	Soupière 24cm	22,43
	Plat ovale	12,28
	Corbeille à pain en inox	7,55
	Ménagère sel et poivre	10,43
	Ramequin 10cm	2,18
Ramequin 8,5cm	1,34	
Verseuse	32,50	
Plateau	12,28	

<b>GARDERIE MUNICIPALE</b>		
Forfait Mensuel : Matin <b>et</b> Soir	de Louannec : tarif normal	
	de Louannec : tarif réduit (QF)	
	hors Louannec : tarif normal	
	hors Louannec : tarif réduit (QF)	
Forfait Mensuel : Matin <b>ou</b> Soir	de Louannec : tarif normal	
	de Louannec : tarif réduit (QF)	
	hors Louannec : tarif normal	
	hors Louannec : tarif réduit (QF)	
Tarif <b>occasionnel</b> : Matin ou Soir	de Louannec : tarif normal	
	de Louannec : tarif réduit (QF)	
	hors Louannec : tarif normal	
	hors Louannec : tarif réduit (QF)	

<b>TAP - Temps d'Activité Périscolaire</b>	
tarif normal	10
tarif réduit (QF)	5

<b>HIVERNAGE AU LEN &amp; MOUILLAGES A NANTOUAR</b>		
LEN - Hivernage à partir du 15/09	Sur chaîne mère	80
	Sur le Kin	40
Mouillage à Nantouar		96

<b>CIMETIERE</b>		
<b>Vente Caveaux</b>		
Vente Caveautin (Cav'Urne ~ 1/2 caveau)		285,37
Vente Caveau 2 cases		989,31
Vente Caveau 3 cases		

<b>TRAVAUX EN REGIE</b>		
	pour associations communales	25,1
<b>tarif horaire</b>	pour tiers ou hors commune	31,3

<b>Locations-Concession</b>		
Location Colombarium 1 case (3 urnes)	5 ans	228,3
	10 ans	456,6
	15 ans	0
	20 ans	742
	30 ans	1027,4
Concession 2m <sup>2</sup> (Caveaux)	15 ans	68
	20 ans	87,3
	30 ans	126,2
	50 ans	194,1
Concession 1m <sup>2</sup> (Caveautins)	15 ans	34
	20 ans	43,7
	30 ans	63,1
	50 ans	97

<b>DROIT DE PLACE (Marché) - Le mètre linéaire</b>		0,7
Le mètre linéaire - abonnement 1 mois		2,7
Le mètre linéaire - abonnement 1 trimestre		8
Le mètre linéaire - abonnement 1 an		30

<b>LOCATION PODIUM</b>		
Location		115
Transport (par heure)		73

<b>Prestations</b>		
Creusement de fosse	Creusement normal	96,1
	Surcreusement	126,2
Ouverture	Caveau	56,3
	Caveautin	28,1
	Case Colombarium	20,4
Inhumation-Exhumation		56,3
Plaque granit à graver pour "jardin du souvenir"		30,2
Renouvellement des caveaux : ajouter le prix de concession au prix du caveau en fonction de la durée choisie		

<b>TAXE D'ASSAINISSEMENT</b>		
Abonnement forfait		
Mètre cube		
Taxe de raccordement		
Dépôt zone de remblais ou déchèterie : le m <sup>3</sup>		10,75

<b>LOCATION CENTRE DE LOISIRS</b>		
Yoga	1 heure	4,4
Gymnastique	1 heure	8,4
Salle du Tennis de Table	1 heure	8,4
Salle Omnisports	1 heure	8,4
Jeton lumière	1/2 heure	1,1



## Commune de LOUANEC - Tarifs Camping 2016

Camping	Tarif par nuitée		
	25%		
Arrhes pour réservation			
Forfait emplacement = 1 voiture + 2 personnes	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
	du 23/04 au 10/06 & du 03/09 au 01/10	du 11/06 au 01/07 & du 20/08 au 02/09	du 02/07 au 19/08
Forfait emplacement	10,95	12,50	14,50
Forfait emplacement + électricité	14,15	15,95	18,30
Forfait emplacement + électricité + eau	15,05	16,95	19,35
Supplément campeur	2,85	3,15	3,80
Supplément campeur moins de 7 ans	1,75	1,95	2,20
Supplément animal	1,50	1,50	1,50
Supplément voiture	2,40	3,00	3,00
Garage mort pendant ouverture	Tarif normal + 1 adulte/nuitée		
Badge d'accès camping (caution)	10,00		

Mobilhomes-CarHomes de la Commune de LOUANEC	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison	Très Haute saison
	du 26/03 au 10/06 & du 03/09 au 01/10	du 11/06 au 01/07	du 02/07 au 15/07 & du 20/08 au 02/09	du 16/07 au 19/08
<b>Semaine Mobil'Home Louisiane 2 ch.</b>	189	280	410	590
Semaine supplémentaire	189	252		
Nuit supplémentaire / Nuit (mini=2 nuits)	55	65		
<b>Semaine Mobil'Home IRM 2 ch.</b>	230	350	490	650
Semaine supplémentaire	207	315		
Nuit supplémentaire / Nuit (mini=2 nuits)	58	75		
<b>Semaine Mobil'Home IRM 3 ch.</b>	260	410	550	680
Semaine supplémentaire	234	369		
Nuit supplémentaire / Nuit (mini=2 nuits)	62	84		
<b>Semaine Car'Home</b>	189	220	250	390
Semaine supplémentaire	170,1	198		
Nuit supplémentaire / Nuit (mini=2 nuits)	42	46		
Arrhes pour réservation	25% du montant de la location			
Dépôt de garantie	400			

MOBILHOMES privés	<100m <sup>2</sup>	entre 100 et 120 m <sup>2</sup>	>=120m <sup>2</sup>
	Forfait emplacement à l'année (tout compris sauf taxe de séjour)	2400	2600
Forfait emplacement 1ère année (installation ou chg propriétaire)	3400	3600	4000
<b>Caravane CE (La Poste)</b>	Forfait emplacement du 01/05 au 30/09 (inclut gestion changements - ménage - MQ pour chg gaz)		2925

Camping-cars	Tarif par nuitée ( 2 personnes )	Toute saison
emplacement camping-car (2 nuits maxi) sans électricité au bord de Lenn		10
nuits et personnes supplémentaires : tarif normal des emplacements camping		idem emplacement
Borne service Camping-car		4,3

### TARIFS DES SALLES DU FOYER 2016

	Salle 1	Salle 2	Salles 1+2	Salle 3	Salle 4	Cuisine	Vaisselle pour 50 pers.	Scène et équipement	Sonorisation mobile
<b>Du Lundi au Vendredi</b>									
Location durée courte (2 heures)	89,02	79,51	151,66	5,82	5,82	23,85	9,02	59,33	11,93
Association de Louanec sans manifestation payante	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit			
Association de Louanec	148,37	103,74	189,57	Gratuit	Gratuit	39,75	15,03	98,89	19,88
Professionnel sans entrée ou repas payant (ex: Banques, Groupama,...)	385,75	269,72	492,88	25,22	25,22	103,35	39,07	257,11	51,68
Particulier de Louanec	296,73	207,48	379,14	19,40	19,40	79,50	30,05	197,78	39,75
Professionnel de Louanec avec entrée ou repas payant (ex: avec traiteur)	445,10	311,22	568,71	29,10	29,10	119,25	45,08	296,67	59,63
Particulier et association extérieur	385,75	269,72	492,88	25,22	25,22	103,35	39,07	257,11	51,68
Professionnel extérieur à Louanec avec entrée ou repas payant	534,11	373,46	682,45	34,92	34,92	143,10	54,09	356,00	71,55
<b>Samedi et Dimanche</b>									
Association de Louanec : 1ère location	192,87	134,86	246,44	12,51	12,61	51,67	19,53	128,56	25,84
Association de Louanec	385,75	269,72	492,88	25,22	25,22	103,35	39,07	257,11	51,68
Professionnel sans entrée ou repas payant (ex: Banques, Groupama,...)	501,47	350,64	640,75	32,79	32,79	134,36	50,78	334,25	67,18
Particulier de Louanec	385,75	269,72	492,88	25,22	25,22	103,35	39,07	257,11	51,68
Professionnel de Louanec avec entrée ou repas payant (ex: avec traiteur)	578,62	404,59	739,32	37,83	37,83	155,03	58,60	385,67	77,51
Particulier et association extérieur	501,47	350,64	640,75	32,79	32,79	134,36	50,78	334,25	67,18
Professionnel extérieur à Louanec avec entrée ou repas payant	694,35	485,50	887,19	45,40	45,40	186,03	70,32	462,81	93,02

Arrhes à verser : 20% du montant de la location

### TARIFS DU CHAUFFAGE

	Salle 1	Salle 2	Salles 1+2
<b>Du Lundi au Vendredi</b>	62,32	29,08	83,11
<b>Samedi et Dimanche</b>	124,64	58,16	166,22



L'hôtellerie de plein air joue un rôle moteur dans le tourisme louannécain.

Même si le bon début de printemps augurait un bel été, nous avons, comme tous les acteurs touristiques du Trégor, bénéficié de cet élan de curiosité et de l'effet publicitaire de l'élection de Ploumanac'h comme "Village préféré des français".

Boosté par ce phénomène, le tourisme sur la Côte de Granit Rose, territoire de prédilection du camping, a attiré de nombreux vacanciers et nous avons profité de cet élan par une bonne fréquentation de notre camping, et ce, malgré des conditions météorologiques peu favorables. Alors oui, ne boudons pas notre plaisir, 2015 aura été une bonne saison !

Nos clients semblent, dans l'ensemble, satisfaits des prestations fournies. Grâce au livre d'or mis à leur disposition à l'accueil, ils ont pu nous faire partager leur expérience et leurs impressions sur leur séjour. Ainsi, il en est ressorti que l'ambiance sur le camping, l'accueil, ainsi que la propreté étaient de très bonne qualité. C'est pourquoi certains clients venus initialement pour 2-3 jours, ont prolongé jusqu'à plusieurs semaines.

Autre point fort du camping mis en avant cette année : les tarifs. Compétitifs et accessibles au plus grand nombre, ils n'augmenteront pas en 2016, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

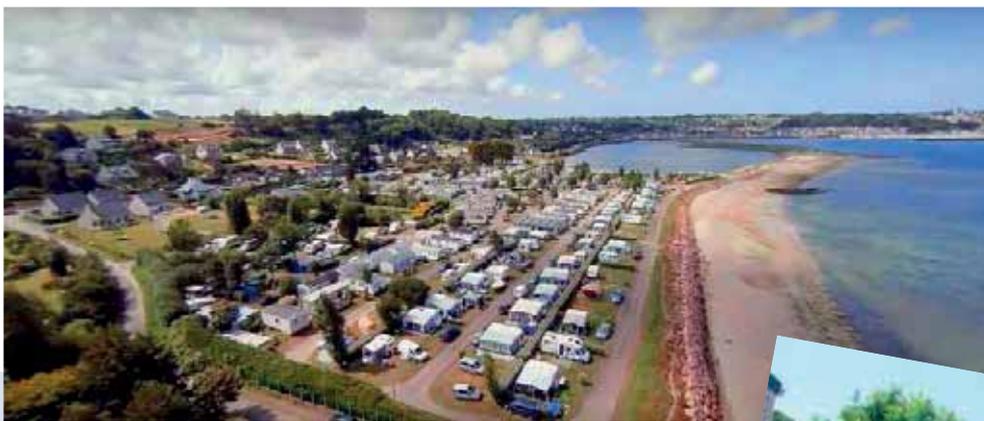
Les mobil-homes communaux remportent également un franc succès, atteignant un taux de remplissage proche de 100% pour les mois de Juillet et Août. Ces très bons résultats ont motivé le choix du Conseil Municipal du 14 Octobre, d'investir dans un nouveau mobil-home 3 chambres pour la prochaine saison.

Bien entendu, ces résultats ne seraient pas possibles sans l'investissement, la mobilisation et la motivation de l'ensemble des employés du camping et des services techniques, qui fournissent un travail de qualité. Merci à eux.

- Au programme pour la prochaine saison :
- Etude de chauffage solaire pour la piscine.
  - Réhabilitation de l'accueil (carrelage, électricité, ..)
  - Construction d'un barbecue collectif

La Commission Camping se joint à moi pour vous souhaiter un bon Noël et une bonne année 2016.

**Pierre VAISSIÉ**



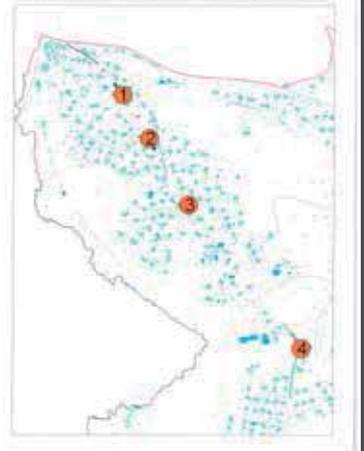


## TRAVAUX SUR LA COMMUNE

**Aménagements de sécurité de la route de Kernu :** les travaux pourraient être réalisés à compter de mars 2016 (suivant conditions atmosphériques)

- En bas de la côte de Kernu, mise en place de 2 "Coussins Berlinois" supplémentaires
- Pérennisation de l'écluse la plus haute (1)
- Création écluse en haut de la côte de Kernu matérialisée par 3 places de stationnement (2)
- Matérialisation au sol d'une chicane en peinture pour écarter la circulation et protéger les riverains situés à gauche en haut de la côte de Kernu
- Réalisation d'un rond-point franchissable à l'intersection des Hauts de Kernu (3)
- Réalisation d'un rond pont franchissable au monument du Guilors.

Plan de situation Route de Kernu



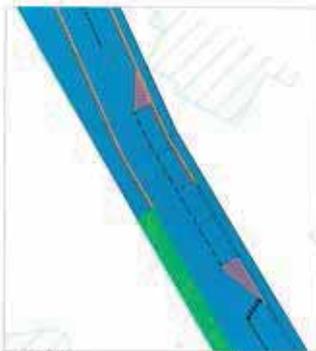
1 : Chicane 1 Côte de Kernu



Echelle 1/200

Légende :  
Talus/accotement  
Caniveau  
Chicanes en pavés  
Voies

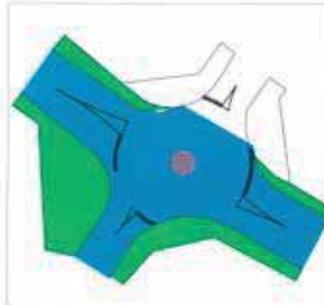
2 : Chicane 2 Côte de Kernu



Echelle 1/200

Légende :  
Talus/accotement  
Caniveau  
Chicanes en pavés  
Voies

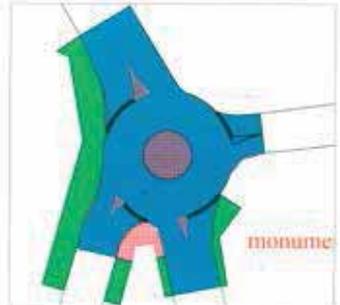
3 : Rond-Point des Hauts de Kernu



Echelle 1/200

Légende :  
Talus/accotement  
Caniveau  
Chicanes en pavés  
Voies

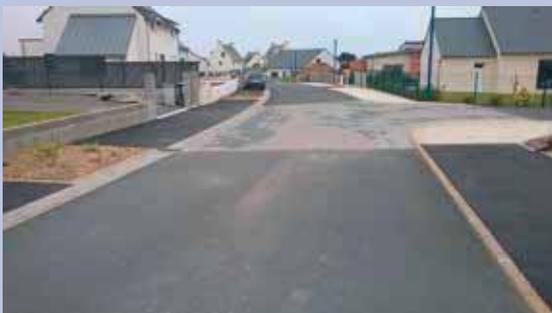
4 : Rond-Point du Guilors



Echelle 1/200

Légende :  
Talus/accotement  
Caniveau  
Chicanes en pavés  
Voies

### Finalisation des aménagements routiers à Kéresperz 2



### Enfouissements de réseaux au Croajou 4





**Enfouissements de réseaux de Kernu**



**Programme de voirie rues des Mouettes et des Cormorans**



**Mise en place du canot breton "le Gravelen" au rond point de Gravelen**



**Extension de la salle des sports**



**Chantier Lotissement Poulajous Braz**





## COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Conseil du 24 juin 2015

#### ↳ Syndicat d'Electricité SDE

Subvention du SDE sur les opérations Croajou (zone 4) et Kernu.

Réseau électrique : reste à la charge de la commune 34 500 € (21 000 € + 13500 €)

Réseau éclairage public : reste à la charge de la commune 32 040 € (19 800 € + 12 240 €)

Réseau téléphonique entièrement à la charge de la commune soit 24 000 € (13 000 € + 11000 €)

Début des travaux prévus après l'été.

Le SDE présente un devis de l'entreprise Cégélec pour un montant de 990 € avec une subvention à 40% soit 594 € à la charge de la commune pour la dépose des mâts et lanternes près du centre de loisirs.

Orange pour sa part un coût de câblage de 687,84 €.

**Approuvé à l'unanimité.**

#### ↳ Convention d'instruction permis construire Louannec/LTC

La décentralisation décharge l'Etat de l'instruction de l'occupation des sols.

Une convention entre la commune de Louannec et Lan-nion-Trégor Communauté (LTC) autorisant LTC à instruire les autorisations et les actes relatifs à l'occupation du sol de la commune de Louannec doit être signée.

Cette compétence a été adoptée en Conseil Communautaire et prend effet au 1/07/2015.

Jean-Pierre Morvan fait remarquer qu'il faudra rester vigilant car toutes les communes ne pourront présenter leur dossier de manière équitable. La prestation de LTC sera moindre pour Louannec qui instruit actuellement ses propres permis.

**Autorisation de signature de la convention acceptée à l'unanimité.**

#### ↳ Fonds de concours

L'estimatif de l'extension du complexe sportif est

809 212,97 € (après devis). Le fonds de concours de LTC est de 40 460,65 €.

**Adopté à l'unanimité.**

#### ↳ Subvention défi Louannec/Perros

Luc Guillaume président du C.A.L. présente le défi Louannec-Perros qui aura lieu le 20 septembre 2015.

Les épreuves sans classement seront : la course à pied, le kayak et le VTT sur deux parcours différents.

Des contacts entre les associations de Perros et Louannec ont été effectués. Appel au bénévolat est lancé.

Afin de récompenser les participants et de financer une partie de l'organisation, Monsieur Le Maire propose un subvention de 500 €.

**Subvention accordée à l'unanimité.**

#### ↳ Questions diverses

● Informations fournies par Monsieur le Maire

Une délibération datant du 19 janvier 2001 réservait strictement l'accès aux écoles de la commune aux Louannécains,

Aujourd'hui, M. le Maire souhaite prendre une nouvelle délibération afin d'assouplir cette règle.

Cet assouplissement s'adresse aux personnes travaillant sur la commune, aux enfants ayant des grands-parents sur la commune, aux enfants gardés par les assistantes maternelles demeurant sur la commune, aux propriétaires payant des impôts sur la commune.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

● Noms des voies dans le lotissement de Poulajous Braz : Pascal Bodiou expose le choix de la commission environnement par rapport à la situation géographique et le milieu environnant le lotissement sur le thème du « Roi Arthur ».

**Proposition adoptée à l'unanimité.**

### Conseil du 9 septembre 2015

#### ↳ Etudes faisabilité Chaufferie bois divers bâtiments communaux - remplacement chauffage électrique - Etude solaire thermique au camping

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, en collaboration avec LTC d'effectuer les études de faisabilité : Chaufferie bois : Ecole élémentaire, Centre des loisirs, bibliothèque.

L'idée : chaudière bois avec silo de copeaux de 28 m<sup>3</sup> et création d'un réseau de chaleur en commun aux 3 bâtiments.

Coût pour la commune 55 000 €. Dans les années à venir, la chaudière actuelle au gaz serait à changer et pourrait coûter 88 000 €. Une subvention de ADEME + le fonds de concours de LTC permettra de ne pas engager les finances de la commune. Le dossier est à déposer avant fin septembre.

Remplacement chauffage électrique restaurant scolaire, salle de gym (possibilité d'un fonds de concours de 2 fois 30 000 € de LTC)

Etude solaire thermique au camping : piscine et sanitaires 1 et 2 (possibilité de subvention de l'ADEME de 50 à 75%).

L'intérêt de la pose de panneau solaire sur la toiture du local de la piscine serait de préchauffer la chaudière.

**Adopté à l'unanimité.**

#### ↳ Fonds de concours en investissement de LTC

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que par délibération en date du 30 juin 2015, LTC a fixé les modalités de répartition du fonds de concours en investissement (FCI), un montant de 21 648 € est alloué à la commune.

Initialement cette opération d'investissement était dédiée à l'acquisition du tracteur mais comme le vote est reporté,



Monsieur le Maire sollicite le FCI pour la voirie.

## **Adopté à l'unanimité**

### ↳ **Demande de l'USPL**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'US-PL sollicite auprès de la FFF un prêt de 16 600 € sur 3 ans pour l'acquisition du combi et, pour ce faire une caution solidaire lui est demandée de 50 % chacune pour les communes de Louannec et Perros-Guirec soit 8 300 €.

## **Adopté à l'unanimité.**

### ↳ **Questions diverses**

● 200 polos rouges ont été confectionnés avec le logo du camping. Le prix d'achat est de 11 € HT.

Le prix de vente est fixé à 15 € TTC. Ils sont disponibles en mairie.

## **Adopté à l'unanimité.**

● Monsieur le Maire précise qu'une réunion publique aura lieu le lundi 21 septembre à 18h ayant pour but d'informer les citoyens de l'avancement de la révision du PLU sur la commune.

● Monsieur Le maire informe le Conseil Municipal du maintien du distributeur de billets de banque au niveau

de l'ancienne pharmacie.

● Extension de la salle des Sports : une révision de l'implantation de l'alimentation électrique est souhaitable. Il était prévu 3 compteurs différents. Une décision de raccordement sur un seul coffret est plus judicieuse d'où un avenant à faire pour le lot numéro 8 (électricité) : + 3028.08 € TTC.

## **Adopté à l'unanimité.**

Deuxième avenant : les points de vues (baies fixes) prévus au départ sont désormais trop petits. Un changement est envisagé avec une plus value de 306 € HT pour le lot numéro 4 (menuiserie).

## **Adopté à l'unanimité.**

Corinne Erhel, députée de la circonscription a accordé 29 000 € de dotation pour les travaux de la salle des sports (dotation prise sur sa réserve parlementaire).

La commission de sécurité a effectué une visite dans l'ancienne salle des sports. Un avis favorable a été émis quant à la poursuite de l'utilisation de la salle pendant les travaux.

## Conseil du 14 octobre 2015

### ↳ **Révision du PLU**

La présentation est basée sur le document « Louannec, Révision du Plan Local d'Urbanisme » fourni en séance.

La première partie Diagnostic Territorial n'est pas abordée.

La seconde partie Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables, est présentée par M. le Maire. Elle aborde la présentation du PADD, et de son orientation :

- Poursuivre et maîtriser la croissance démographique.
- Permettre un développement équilibré s'appuyant sur le bourg au centre.
- Connecter les pôles de vie et affirmer les espaces fédérateurs.
- Encourager un développement économique pérenne.
- Préserver et valoriser le patrimoine environnemental.
- Affirmer l'identité communale

Le planning et la procédure sont rappelés. La prochaine étape est l'Orientation d'Aménagement et de Programmation.

Une réunion publique sera organisée sur le thème.

## **Adopté à l'unanimité.**

### ↳ **Lannion Trégor Communauté**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de LTC pour l'année 2014.

Le conseil municipal prend acte mais regrette l'absence de représentants LTC pour présenter le rapport.

Monsieur le Maire propose d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées en date du 03/09/2015 approuvant le transfert de :

1- « Enseignement de la Musique » avec une attribution de compensation de 6 274 € pour Louannec soit 2 € par habitant.

**Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité le transfert.**

2- « Abattoir » sans attribution de compensation

**Le Conseil Municipal accepte le transfert (une abstention)**

3- « Maison de la pêche » sans mise en place d'une attribution de compensation.

## **Adopté à l'unanimité.**

### ↳ **SDE + Borne de recharge véhicules électriques**

Monsieur le Maire invite à délibérer pour :

- Le transfert de la compétence « Infrastructures de charge pour véhicules électriques » au Syndicat Départemental d'Énergie pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaire à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence « Infrastructures de charge pour véhicules électriques » et la mise en œuvre du projet.
- Autoriser Monsieur le Maire à démarrer le projet d'installation d'une station de recharge pour véhicules électriques pour un montant de 10 000 €.

## **Adopté à l'unanimité.**

### ↳ **Syndicat Intercommunal d'Entraide du canton de Perros Guirec**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du déficit du Syndicat Intercommunal d'Entraide du Canton de Perros-Guirec.

Le montant s'élève à 51 423,97 € pour trois prestations : mandataire, téléalarme et prestataire et ne comprend pas le 4<sup>e</sup> service du portage de repas qui sera vu plus tard.

Monsieur le Maire propose la participation de la commune de Louannec pour un montant de 2 660,43 €.

## **Adopté à l'unanimité.**



## ↳ Acquisition d'un nouveau mobil-home au camping

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un Mobil-Home 3 chambres pour le camping municipal. L'objectif étant la commande en fin d'année et une livraison au premier trimestre 2016.

Le montant de l'acquisition s'élève à 17 230 €.

**Adopté à l'unanimité.**

## ↳ Renouvellement des Contrats Gaz

Monsieur le Maire propose la renégociation des contrats Gaz et de mettre en place des contrats de gaz naturel intermédiaires pour l'année 2016 avant le transfert au Syndicat D'énergie en 2017. Le fournisseur pour 2016 sera Gaz de Bordeaux, c'est-à-dire celui du SDE.

**Adopté à l'unanimité.**

## ↳ Questions diverses

● La commission Environnement propose l'investissement de 7 000,10 € pour l'achat d'équipements de décoration et lumineux pour la période de Noël.

**Adopté à l'unanimité.**

● La commission Camping propose la fusion de deux parcelles de camping pour un total de 126 m<sup>2</sup>. Cette surface sera louée 3 000 € par an.

**Adopté à l'unanimité.**

● Pour la garderie, et la cantine, Monsieur le Maire propose l'augmentation de la subvention de la caisse des écoles de 10 000 €.

**Adopté à l'unanimité.**

● Monsieur le Maire et la commission Travaux proposent la mise en place des solutions pour l'aménagement et la sécurisation de la route de Kernu.

**Adopté à l'unanimité.**

● Monsieur le Maire et la commission Travaux exposent le plan d'effacement de réseau pour l'année 2016 selon le document fourni en séance.

**Adopté à l'unanimité.**

● Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les pouvoirs de police du Maire peuvent être transférés à LTC.

**Rejeté à l'unanimité.**

● Le SDE22 a procédé à un nouvel appel d'offres pour la fourniture d'électricité aux communes adhérentes; la société ENGIE (ex GDF-Suez) a remporté le marché, avec un coût inférieur de 10% au tarif antérieur (EDF). Ce contrat porte sur certains tarifs jaunes et verts et les contrats de grande puissance. L'éclairage public est concerné avec un prix inférieur de 13%.

Monsieur le Maire et la commission Travaux exposent le diagnostic pour l'accessibilité des handicapés dans les lieux publics communaux (Mairie, écoles, camping, foyers etc.). Les travaux sont obligatoires. Monsieur le Maire propose un investissement s'élevant selon l'estimation APAVE à 276 200 € sur trois ans.

**Adopté à l'unanimité.**

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



*La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté. [François Mauriac]*

En 2015, 10% des Louannécains étaient inscrits à la bibliothèque; ils se répartissent en 67% d'adultes et 33% de jeunes. Toutes les classes de maternelle viennent régulièrement avec leurs enseignantes pour une séance de lecture.

Plus de 6 000 ouvrages ont été empruntés.

En 2015, nous avons fait l'acquisition de 320 ouvrages récents; les dons sélectionnés représentent une cinquantaine d'ouvrages.

La bibliothèque départementale a mis à notre dis-

position près de 800 ouvrages de toute nature (romans, documents, beaux livres, BD, albums jeunes) et a permis de satisfaire les demandes spécifiques des lectrices et des lecteurs.

La petite équipe de 18 bénévoles qui vous accueille à tour de rôle, qui assure aussi l'enregistrement, la couverture des livres et l'animation avec les classes maternelles a donné environ 700 heures pour la bibliothèque.

Sa plus grande récompense est votre fidélité à vous lectrices et lecteurs, ou dit autrement : quand les trois permanences hebdomadaires ne désemplissent pas. Toutes les infos pratiques sont sur le site internet de la bibliothèque (accès direct ou par l'intermédiaire du site de la commune).

*Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe. [Jules Renard]*

**Alain Ballero**

responsable de l'équipe de bénévoles  
contact : biblio.louannec@gmail.com

02 96 91 03 96



## COMMISSION COMMUNALE DES JEUNES (CCJ)

La mise en place de la Commission Communale des Jeunes a :

- donné lieu à plusieurs réunions de la commission chargée de la mise en place de la Commission Communale des Jeunes : 31 janvier, 18 février, 7 avril et fin mai, 7 novembre, 10 novembre
- permis l'élaboration d'un questionnaire et d'un visuel sur la couverture du bulletin municipal
- permis la mise en place d'une urne pour réceptionner les questionnaires : 12 réponses fermes reçues à ce jour. 11 volontaires pour faire partie de la CCJ, 1 qui ne sait pas. Des élections étaient envisagées, au départ pour valoriser la représentativité et leur engagement, mais la commission a préféré s'appuyer sur tous les jeunes qui ont répondu au questionnaire envoyé par le biais du Bulletin Municipal de juillet.
- déclenché l'élaboration d'un dépliant explicatif et d'inscription.
- donné lieu à une réunion avec les jeunes le vendredi 20 novembre : 15 jeunes étaient présents autour de M. le maire et de la commission.

Cette réunion a permis aux participants de se présenter, de lister les attentes des jeunes, de faire une explication rapide du fonctionnement d'une mairie et du rôle des élus, de mettre en place les bases du fonctionnement de la commission communale des jeunes, ....)

Le bulletin d'inscription à rendre en mairie pour le 18 décembre.

### **Ce qui a été proposé en commission**

#### **Buts :**

- Avoir une réponse à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et à la Charte Européenne

sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale.

- Une Commission Communale des Jeunes pour faire participer les jeunes de la commune à la vie locale.
- Favoriser le dialogue entre les jeunes eux-mêmes et avec les élus.
- Apprendre et mettre en pratique la citoyenneté et la démocratie.
- Apprendre à défendre l'intérêt général et non l'intérêt particulier.
- Apprendre à se mettre au service des autres, à s'engager et s'investir dans des projets.
- Etre force de proposition pour les élus de la commune.

### **Propositions arrêtées pour l'heure**

- Fourchette d'âge : 10-15 ans. Possibilité de faire deux sous-groupes 10-12 (CM1-CM2-6<sup>ème</sup>) et 12-15 (5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>)
- Parité si possible entre garçons et filles.
- Une réunion plénière par trimestre autour du Maire.
- Les candidatures sont ouvertes à tous les jeunes résidents dans la commune, quelque soit leur lieu de scolarisation. Les fratries sont autorisées à participer à la CCJ.

3 commissions : Solidarité santé  
Environnement sécurité  
Culture et sport.

Durée du mandat : 1 année scolaire renouvelable (sauf cette année, jusque fin juin 2017).

15 participants potentiels.

**Emmanuel COGNEAU**

## LES 20 ANS DE L'EHPAD DE LOUANNEC

A l'occasion des 20 ans de Mutualité Retraite Côtes d'Armor, l'Ehpad de Louannec, qui a ouvert en décembre 1994 en tant que foyer logement et qui est passé Ehpad en 2005, a souhaité se plonger dans les souvenirs.

Résidents et salariés ont participé à la réalisation d'une exposition photo, retraçant la vie au sein de l'établissement, rythmée par les faits d'actualité de ces 20 dernières années et sous les airs mélodieux du groupe Soasica.

Un moment de joie et de convivialité apprécié de tous.

**Sophie BURLLOT**



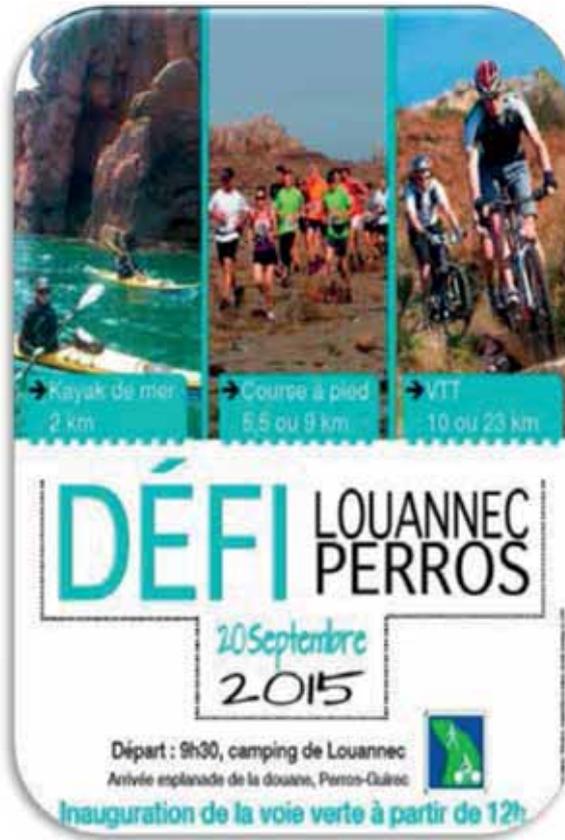


Défi Louannec - Perros-Guirec



Le 20 septembre 2015, dans le cadre de l'inauguration des Voies "Douce" et "Verte" sur Louannec et Perros-Guirec, par les Maires des deux communes, s'est déroulé un "Défi sportif" comprenant 3 épreuves sans classement ni chronométrage : une course à pied de 3,5 ou 5,5km, un circuit de kayak de mer de 2,5km sur le Lenn et une course VTT de 14 ou 21km.

Sous un soleil magnifique, et dans une ambiance cordiale et amicale, ce sont 26 équipes de deux qui se sont lancées dans l'aventure. Dans le même temps, une "Course Jeunesse"



avait été organisée réunissant une vingtaine d'enfants.

Un pot de l'amitié a clôturé cet événement qui sera reconduit en 2016.

Merci aux deux communes pour cet agréable moment, aux concurrents de toutes les épreuves mais aussi aux très nombreux bénévoles, issus des associations ou des clubs sportifs (plus de 90 pour les deux communes). Un grand merci également au CAL et aux employés communaux, qui ont permis que tout se déroule sous les meilleurs auspices.





## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Pour cette rentrée, 145 élèves ont franchi le portail de l'école élémentaire,

Les élèves sont répartis en 6 classes :

CP avec Mme Barach,

CE1 avec Mme Daloz,

CP/ CE2 avec Mme Quemper ,

CE2/CM1 avec Mme Primard et Mme Baillif

CM1/CM2 avec Mme Jestin et Mme Renault

CM2 avec Mme Guillou et Mme Tanguy.

Comme tous les ans, les projets concernant les activités aquatiques ont démarré dès la rentrée. Durant la première quinzaine de septembre, les CM1 ont profité d'un stage de voile sur le Lenn avec l'école de voile de Perros-Guirec. Les élèves de CM2 se sont initiés au kayak sur le Léguer avec une séance tant attendue au stade d'eau vive de Lannion.

Tous ces élèves de CM1 et CM2 pourront réinvestir leurs compétences lors de la journée « Toutes voiles dehors » du 20 juin au 1 juillet 2016, organisée par

le comité départemental de voile des Côtes d'Armor. C'est une journée sportive, conviviale qui finalise l'année scolaire.

Cette année, tous les élèves vont bénéficier d'un spectacle au Carré Magique. Des séances jeune public sont prévues comme : théâtre d'objets, marionnettes.

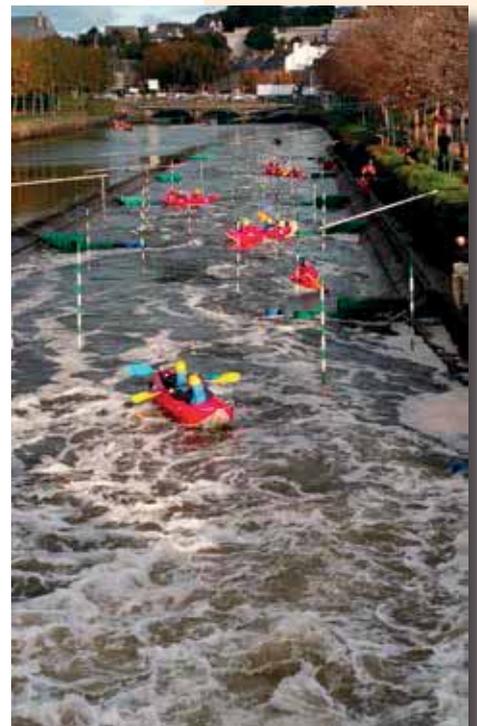
Une critique littéraire, le prix des Incorruptibles a été lancée dans toutes les classes.

Pour compléter ce volet culturel, un projet théâtre et un projet musical seront présentés au courant de l'année 2016.

Je ne terminerai pas cet article sans remercier nos partenaires financiers tels que la mairie et le CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de LOUANNEC) qui nous permettent de réaliser tous ces projets. J'y ajouterai aussi les parents d'élèves qui nous accom-

pagnent dans les différentes sorties scolaires notamment lors des activités aquatiques.

**Marie-Paule Guillou**





## FCPE

Le conseil local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) a pour principales missions d'informer, de conseiller et de représenter les parents d'élèves des écoles publiques (maternelle et primaire) auprès des institutions (École, Éducation nationale, Mairie). À ce titre, le conseil local a proposé une liste de candidats pour la maternelle et une autre pour l'élémentaire aux élections des représentants de parents qui ont eu lieu le 9 octobre dernier.

Les représentants de parents d'élèves participent à la vie des établissements scolaires. Ils assistent aux conseils d'école qui ont lieu trois fois par an. À l'occasion de ces réunions et en présence de l'équipe pédagogique et de représentants de la Mairie, ils peuvent donner leur avis et participer à certaines décisions concernant le règlement intérieur, la restauration scolaire, l'emploi du temps, les projets d'école, les TAP... D'une manière générale, ils facilitent le dialogue avec l'équipe pédagogique. Ils sont à l'écoute de tous les parents, leur objectif étant d'améliorer la vie quotidienne et la réussite de l'ensemble des élèves.

Pour exemple, à l'initiative des représentants des parents, un projet d'aménagement de la cour en maternelle a été proposé à la Mairie et au corps enseignant en juin 2015. Il sera étudié lors du Conseil municipal du 26 novembre 2015.

Les parents n'ayant pu assister à l'assemblée générale et qui souhaiteraient connaître l'association ou devenir membres actifs sont invités à prendre contact avec un membre du bureau via le site de l'association ou l'adresse suivante : [louannec.fcpe@gmail.com](mailto:louannec.fcpe@gmail.com). Il est également possible de contacter directement les parents élus au conseil d'école qui feront remonter les informations.

Composition du nouveau bureau pour l'année 2015-2016 :

- Présidente : Soizic BIDEAU
- Vice-président : Linda SLEIMAN
- Secrétaire : Gaedig DAOULAS
- Secrétaire adjoint : Pascale MILLET
- Trésorier : Elise LANDAIS
- Trésorier adjoint : Hervé DUPONT.

### **Le conseil local de la FCPE**



Représentants de parents de l'école maternelle:

De gauche à droite:

Noella EVANNO

Marie REIGNIEZ

Patricia GODE

Delphine CHAUVEAU

Linda SLEIMAN

Catherine LE ROLLAND (absente de la photo)



Représentants de parents de l'école primaire:

De gauche à droite: Anne LE BECHENNEC, Hervé DUPONT, Gaedig DAOULAS, Elise LANDAIS, Emmanuelle ROUSSEAU, Pascale MILLET, Soizic BIDEAU, Fabienne GILBERT, Philippe CADRO, Viera JULIEN.

Absentes de la photo: Sophie PIRIOU et Nolwenn GOURMELEN.



Le CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de Louannec) mobilise encore cette année les bonnes volontés dans le but de dynamiser la vie scolaire et sociale de notre commune.

Afin de récolter des fonds pour les activités des enfants scolarisés dans les écoles publiques primaires et maternelles, l'association a construit son programme pour l'année scolaire 2014-2015 autour de :

- la bourse aux jouets,
- le loto des marmots,
- l'après-midi spectacle,
- la vente de colis de Noël (bijoux, chocolats et objets personnalisés avec les dessins des enfants)
- l'opération vente pizzas
- l'aide pour le vide-grenier de Louannec, avec le CAL
- l'aide pour la fête de la musique de Louannec, avec le CAL,
- la kermesse des écoles.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont rendu et qui rendront possible ces opérations en donnant de leur temps.

Sur l'année scolaire passée, les fonds de l'association ont financé :

- l'achat de matériels (ex: lecteur CD),
- la prise en charge de coûts d'activités scolaires (Classe verte CP),

- des sorties sportives (Kayak CM2, Voile CM1),
- des sorties culturelles ou festives (musique, participation au Prix littéraire des Incorruptibles, spectacles au Carré Magique).

Comme pour toute association, l'activité du CAEL dépend de l'engagement de bénévoles. Nous nous heurtons malheureusement régulièrement à un manque d'effectifs pour organiser certaines manifestations.

J'invite donc tous les parents d'élèves à rejoindre l'esprit convivial de l'association ou, au moins, à participer aux actions mises en œuvre au bénéfice de tous les enfants.

Vous pouvez nous joindre en envoyant un email à l'adresse: [lecael@gmail.com](mailto:lecael@gmail.com).

En vous remerciant par avance de votre aide,

**Sophie Piriou**

Présidente du C.A.E.L.



## CENTRE INTERCOMMUNAL DE DÉCOUVERTE SPORTIVE

Le CIDS propose à chaque période de vacances scolaires de nombreuses activités aux enfants de 3 à 12 ans :

- Un centre de loisirs basé sur LOUANNEC qui accueille les enfants de 7h45 à 18h .
- Des stages sportifs et culturels sous la forme du CAP SPORT

Retenez bien une date

**DU LUNDI 09 AU VENDREDI 15 AVRIL 2016**

**STAGE DE CIRQUE SOUS CHAPITEAU**

Avec le spectacle des enfants le vendredi soir !



1h30 par jour d'initiation au cirque avec une troupe de professionnels (Le Cirque Français).

Pour le moment ce stage est réservé aux enfants des écoles primaires.

Le lieu reste à définir : soit LOUANNEC soit TRESTEL.

Les informations vous seront transmises par le programme distribué dans les écoles au mois de mars. Les inscriptions se feront vers la mi-mars.

En attendant le CIDS proposera en hiver, comme d'habitude, un centre de loisirs et un Cap Sport.

**Aline SIMON**

06.73.39.22.16





## ARAL



Depuis quelques années le voyage de rentrée est devenu une institution au moment de la reprise des activités de l'ARAL en sep-

tembre. Après la Sardaigne, Chypre, le Monténégro, 36 participants ont découvert Majorque, la plus grande des îles de l'archipel des Baléares. Partis le 12 septembre, ils sont revenus le 19, avec des souvenirs ensoleillés d'une île aux multiples beautés : paysages lunaires mais verdoyants, villages pittoresques, architecture gothique de ses églises et criques aux couleurs turquoise. À peine rentrés ils rêvaient déjà de la prochaine destination...

Le soleil des Baléares avait dû se cacher dans les bagages de nos touristes pour faire une belle réapparition lors de la sortie à Guerlédan le 28 septembre : marche guidée de 2 heures sur le lac asséché pour certains, diaporama et exposition pour d'autres. Après la pause déjeuner, poursuite de la visite, en autocar, autour du lac, avec arrêts sur vue panoramique.

Le 12 octobre, le concours de belote réunissait 43 équipes. Le lendemain, 13 octobre, une conférence, organisée par Groupama, était consacrée à la bonne rédaction d'un constat amiable.

À l'heure où nous rédigeons cet article nous préparons le repas de fin d'année, le 25 novembre, qui permettra aux adhérents de se retrouver dans une ambiance animée et chaleureuse pour partager un repas festif.

Pour terminer l'année 2015, le 1<sup>er</sup> décembre, au Palais des Congrès de Pontivy, un spectacle haut en

couleurs présentera, avec originalité et charme, un show féérique à travers attractions, chorégraphies et chants.

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2016, outre les activités hebdomadaires (marches, informatique, belote, scrabble), les principaux événements prévus seront les suivants :

- Assemblée Générale avec dégustation de la galette des rois le mardi 12 janvier
- Repas d'hiver le vendredi 26 février
- Visite du centre de tri des déchets Valorys à Pluzunet (1/2 journée en début d'année)
- Concours de belote en mars



- Spectacle «Opérette : Violettes Impériales» à Plesstin les Grèves le 19 mars
- Sortie d'une journée «Pays Bigouden» fin avril-début mai
- Goûter des Anciens le vendredi 20 mai
- Voyage d'une semaine fin septembre (destination non encore fixée)

**Et un événement exceptionnel :  
les 40 ans de L'ARAL  
que nous célébrerons le 25 juin.**

Nous comptons donc sur votre présence à l'Assemblée Générale le 12 janvier.

Très joyeuses fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2016 !

**Carmen LAIZET - 02 96 91 06 61**

**Anne-Françoise CHANTEAU - 02 96 91 03 90**

[Aral22@laposte.net](mailto:Aral22@laposte.net)

[arallouanec22.wordpress.com](http://arallouanec22.wordpress.com)

## BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

La salle des fêtes (le foyer) sera le lieu incontournable pendant les vacances scolaires d'avril 2016. L'association "Bourse aux vêtements" y installera sa "boutique éphémère" pour quelques jours (voir rendez-vous ci-après).

Cette bourse sera dédiée aux vêtements de saison "printemps-été".

Tout article devra être propre, en bon état, équipé d'un carré de tissu blanc solidement cousu (en haut et à gauche quand le vêtement est porté soit côté coeur). Seules les chaussures en parfait état seront acceptées. Prévoir du sparadrap ou étiquette.

**Eliane CHEVÉ**

**02 96 91 62 08 - echeve22@orange.fr**

### RENDEZ-VOUS 2016

**Dépôt :** jeudi 7 avril (de 9h à 16h)  
(1 seul passage par personne)

**Vente :** Vendredi 8 avril (de 11h à 12h30) sur invitation pour les personnes à mobilité réduite ainsi que pour les futures mamans

Vendredi 8 avril (de 14h à 18h)  
et samedi 9 avril (de 9h à 18h)

**Reprise des invendus :**

Mercredi 13 avril (de 16h à 18h)



## ATELIERS ET CHEMINS

### Les activités :

- Atelier de couture avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.
- Atelier de tricot avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).
- Marche le lundi après-midi.

### Pour tout renseignement s'adresser :

Michèle Quéméré : 02 96 23 26 32

Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05

Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

**Michèle QUÉMÉRÉ**



Les marcheurs du groupe d'« Ateliers et Chemins » de Louannec ont effectué en début Juin une semaine randonnées dans le Cotentin au Cap de la Hague . En septembre, ils étaient pour deux jours dans les environs de la pointe du Grouin à Cancale (photo). Fin mai 2016, ils partiront pour une semaine randonner dans l'île de Noirmoutier et l'île d'Yeu.

## LA SECTION UNC DE LOUANNEC-KERMARIA-TREVEVERN

### Trois anciens combattants à l'honneur

Comme chaque année, la section UNC de Louannec a participé à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre.

Cette cérémonie qui s'est déroulée au monument aux morts a permis de mettre à l'honneur trois anciens combattants, Gérard Beauvillain, Marcel Rault et Daniel Pecquery, à qui ont été décernés les titres de reconnaissance de la nation pour leur participation



aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie alors qu'ils effectuaient leur service militaire comme des milliers de jeunes de leur âge, appelés ou rappelés.

La section UNC de Louannec-Kermaria-Trélevorn présidée depuis 2015 par Gérald Le Paranthoën compte 68 adhérents, elle est représentée par ses portedrapeaux aux commémorations patriotiques le 11 novembre, le 8 mai et le 9 juin.

**Le secrétaire  
Maurice Pennec**

## LES LOUANNIGOUS

La photo est trompeuse, la troupe des Louannigous n'est pas en vacances, loin de là. Mais le cliché n'est pas anodin car c'est bien de vacances dont il sera question à l'occasion du prochain spectacle. Après le succès de l'an dernier, la troupe des Louannigous continue d'explorer les comédies qui relatent des rapports entre les individus. Ainsi, le prochain spectacle plante l'histoire de trois couples qui passent leurs vacances ensemble. Ils louent une villa en bord de mer, dans un endroit idyllique, et s'essayent à la cohabitation. Tout va bien jusqu'à ce que la vie en groupe révèle les caractères, les qualités et



les défauts de chacun. La tension monte pour le plus grand plaisir de tous ! C'est une comédie aux dialogues percutants. Cela rend cette pièce jubilatoire car nul ne peut dire qu'il ne s'est pas, un jour, trouvé dans ce type de situation.

Cette pièce "Le Béret de la tortue" sera jouée le samedi 12 mars, dimanche 13 mars, vendredi 18 mars et samedi 19 mars 2016, à la salle des Fêtes de Louannec, sous l'égide du CAL.

Tout public, venez nombreux, et visitez notre site : <http://www.leslouannigous.venez.fr/>

**Nicolas MIONET**

# LOUANNEC EN IMAGES



3 Octobre 2015 - Remise des prix pour les maisons fleuries



Forum des Associations



10 Mai 2015 - Vide grenier



Eté 2015 - La Garde Républicaine à cheval "en - infraction" sur la voie douce!



7 Octobre 2015 - Repas des anciens de la commune



20 Septembre 2015 - Course Jeunesse du Défi Louannec - Perros-Guirec



9 Octobre 2015 - Conférence de Mr MUNIER : Le jardin au naturel!



Juillet 2015 - Vernissage salon des arts



1<sup>er</sup> Juillet 2015 - Signature du contrat pour les cours de musique



Marché de Noël 2015



5 Décembre 2015 - Crèche à l'église de Louannec



21 septembre 2015 - Réunion publique sur le P.L.U.



Préparation des colis de Noël pour nos anciens



11 Juillet 2015 - Fest Noz



29 novembre 2015 - Le Père Noël au marché



travail avec RADOMISOL



11 Novembre 2015 - Les décorés : BEAUVILLAIN, Gérard - RAULT Marcel et PECQUERY Daniel



14 août 2015 : chants marins



## LES VOIX LIÉES DE LOUANNEC



Les choristes de Voix Liées ont désormais atteint leur rythme de croisière sous la direction de leur chef de chœur Roland Jaeki.

Leur premier concert donné à l'église de Louannec en janvier dernier, nommé « Heure musicale et poétique d'hiver » avait attiré un public nombreux et avait suscité la venue d'une dizaine de nouveaux choristes. Si bien qu'à ce jour, la chorale compte 25 choristes répartis en quatre pupitres, et elle peut encore s'étoffer de quelques voix d'alto, ténor et basse.

Les Voix Liées ont participé au marché de Noël de La Clarté le dimanche 6 décembre. Elles seront présentes le 17 janvier à Runan.

Par ailleurs, les choristes ont déjà commencé à travailler leur nouveau programme de printemps afin de proposer, en mai, un concert « Renaissance et fantaisies ».

Après un an de fonctionnement, les choristes, très impliqués, ne peuvent que se féliciter des « progrès fulgurants » (dixit le chef de chœur) obtenus grâce à son enseignement dynamique, son énergie et son



enthousiasme communicatif.

Les Voix Liées remercient la mairie pour la salle et le matériel mis à notre disposition pour nos répétitions hebdomadaires dans les locaux de l'ancienne école maternelle.

Pour tous renseignements, contacter le **02 90 93 01 54**, le **02 96 37 03 21** ou le **02 96 23 34 27**.

**Le bureau**

## DYS DE COEUR

Dys de coeur est une association du Trégor-Goëlo qui s'adresse aux jeunes souffrant de troubles d'apprentissage et à tous les acteurs qui les entourent (parents, enseignants, professionnels de santé). Elle propose trois groupes de réflexion : un à destination des jeunes, un autre à destination des adultes



et le dernier à destination des professionnels. Ces groupes se réunissent une fois entre chaque période de vacances scolaires. (dates sur le site de l'association).

Lors de la dernière assemblée générale, il apparaît que le groupe adultes est de plus en plus restreint et l'association va s'orienter vers des réunions à thème qui sont plus constructives et plus faciles à initier. Un questionnaire en ligne est proposé pour recueillir les attentes des participants et relancer le groupe.

Le groupe jeunes compte lui aussi moins de participants et il y a moins de nouveaux venus. Le jeu sur la définition des troubles a été finalisé avec les plus jeunes et le thème de la motivation a été abordé.

Une démarche de communication autour des activités de l'association semble nécessaire pour relancer les différents groupes.

**Le bureau**



## BABY GYM

Qu'est ce que tu fais le mardi matin ?

Tu veux passer un moment agréable et convivial, t'amuser, sauter, évoluer sur des parcours qui changent toutes les semaines ? Alors rejoins-nous au gymnase de Louannec entre 10h et 10h45 !

Aurélie et toute l'équipe de la baby gym seront enchantées de faire ta connaissance ainsi que ta famille ou ton assistante maternelle.

Il reste encore quelques places !

N'hésitez pas à nous contacter !

Nouveau bureau pour une nouvelle saison :

Présidente: Émilie Zeggane 06 89 81 04 22

Vice-présidente: Julia Le Calvez

Secrétaire: Soumaly Thiramany 06 16 26 40 05

Trésorière: Anne Gelgon

A bientôt ! Le bureau.

**Émilie ZEGGANE**



## CLUB DE TAROT

Les adhérents du club de tarot de Louannec seront heureux de vous accueillir au tournoi interne qu'ils organisent tous les lundis de 13h45 à 18h15 dans la salle des fêtes n° 3. Si vous souhaitez vous initier au tarot, ils vous conseilleront les mercredis après-midi de 13h45 à 17h30.

Tous les ans, le club de tarot organise un buffet campagnard (avril 2016), une journée « auberge espagnole » (fin juin 2016), avec tournoi interne de 14 h à 18 heures puis de 20 heures à minuit pour les

« acharnés ». Ils se réunissent également chaque fin d'année pour un repas de Noël dans une auberge de la région également suivi d'un tournoi interne pour les intéressés.

Le club organise un tournoi open le 26/3/2015 dans la salle des fêtes. Les joueurs des clubs de Gouesnou, Guilers, Locmaria, Plouzané, Paimpol et environs nous rejoignent pour une après-midi et une soirée compétitive, conviviale et sympathique. Cette année, il est prévu un 1<sup>er</sup> tournoi de 14h à 18h30, puis remise des prix pendant l'apéritif, ensuite repas campagnard, puis un 2<sup>ème</sup> tournoi de 20h15 à 1h et enfin remise des prix du second tournoi.

Nous accueillerons les amateurs avec plaisir et pour tous renseignements complémentaires, contactez un membre du bureau.



L'Assemblée Générale du 19/10/2015 a élu un nouveau bureau constitué de 12 membres. Le bureau s'est réuni pour élire son président et répartir les fonctions comme suit :

Président : Y. Loïc Dayot ; 06 81 89 61 75 - chantalloic@orange.fr

Secrétaire : Ginette Kermeur ; 07 77 99 80 60 - ginette.kermeur@yahoo.fr

Trésorier : Guy Gauthier ; 06 89 30 45 38 - guy.gauthier3@orange.fr

Relations avec les membres : Pierre Legaud ; 06 89 66 68 21 - pierre.legaud@orange.fr

**L'équipe d'animation du club**



## TRÉGOR VÉHICULES ANCIENS



Président : Gilles LE CALVEZ  
 Vice président : Jean Paul CESAR  
 Trésorier : Marycinthe LE GOFF  
 Secrétaire : Catherine HUBERTAL  
 Webmaster : Sébastien LE GOFF  
 Tél : 02 96 23 71 05  
 Mail : [president@assotva.fr](mailto:president@assotva.fr)  
 Site internet : <http://assotva.fr>

Le Trégor Véhicules Anciens, a parcouru bien des kilomètres depuis mai 2015, sur les routes de notre beau département, car il est inutile d'aller chercher ailleurs ce que l'on a à portée de main. La sortie emblématique de notre Club, la Trégorancienne qui se déroule sur deux jours, nous a menés cette année 2015 à Dinan. Le samedi 13 juin 2015 nous avons donc pris la route au départ de Guingamp. Un convoi exceptionnel qui se rendait à Carhaix a quelque peu perturbé notre itinéraire. Mais finalement tout s'est bien déroulé. Nous avons pu faire notre halte apéro/pique-nique à Moncontour, dans cette jolie petite

citée de caractère située à 180 m d'altitude, où jolies ruelles pentues, maisons à encorbellement et vieux hôtels en granit nous ont enchantés au passage. Après cette étape remarquable, tant par le site que par les moments conviviaux vécus par tous, nous avons repris notre route vers Dinan. Nos

« anciennes » nous ont donné quelques frayeurs et des montées d'adrénaline. Nos conducteurs-mécaniciens, ont courbé l'échine et ont plongé plusieurs fois dans les moteurs mais avec une certaine jubilation. Oubliés les problèmes de genoux qui coinent, ou de dos endoloris ! Un rallye sans pannes, c'est comme un repas sans sel ... ! Enfin nous avons rejoint Dinan, ville découverte dans un premier temps grâce à un « petit train touristique ». Ensuite, c'est à pied, que nous avons parcouru la ville et ses remparts. Quelle merveilleuse cité que cette ville de Dinan avec son port, sa rue du Jersual, ses remparts, son château ! Le Trégor Véhicules Anciens, amateurs de vieilles mécaniques ? Oui bien sûr, mais pas seulement ! Les lieux chargés d'Histoire et les « vieilles pierres » nous interpellent et nous savons les apprécier à leur juste valeur. La journée du 13 juin se terminera en apothéose, par une agréable soirée-étape : repas excellent, hébergement confortable et évidemment ambiance festive où les langues vont bon train, et les rires nombreux

fusent.

Le dimanche matin 14 juin 2015, nous quittons Dinan, en vue de découvrir ou de revoir, la côte du Penthièvre. Notre objectif est de regagner Pléneuf-val André pour notre pause-déjeuner mais auparavant nous visiterons rapidement Plancoët, le Cap Fréhel, Sable d'Or les Pins, Erquy, pour arriver dans les temps au Val André. C'est au Port de Piégu, face à la belle et grande plage, que nous installons pour l'apéro un bar improvisé sur le plateau de notre véhicule de secours. Que du bonheur ! Les membres du Trégor Véhicules Anciens sont ravis de ce moment de partage. Puis nous regagnons le restaurant situé au Port de Dahouet, où la salle de l'étage, avec vue panoramique nous a été réservée. Un repas exquis nous est servi et c'est avec satisfaction que nous ressortons du restaurant et allons découvrir l'environnement immédiat de ce joli petit port morutier. La route du retour se fait en une unique étape : c'est un choix délibéré.

La dislocation du groupe T.V.A. se fera chez la Baronne et le Baron de Kergozou. (Ils se reconnaîtront) ! C'est qu'il en faut du temps ! on ne peut pas se quitter comme cela ! Pot de l'amitié, distribution de trophées, et surtout échanges en tout genre ... mais pour les conducteurs « d'anciennes » les langues se délient sur les événements marquants de ce périple, qui tournent essentiellement au-



tour des pannes intervenues sur les deux jours, et qui font déjà l'objet de comptes rendus éloquentes. Ainsi s'achève la Trégorancienne 2015 ... vivement la Trégorancienne 2016 !

Le Trégor Véhicules Anciens s'associe volontiers, à l'invitation de Clubs amis, à des manifestations remarquables et sympathiques. Ainsi le 28 juin 2015 nos « anciennes » ont pris la route de Saint-Thégonnec afin de retrouver le « Calandre et Torpédos » pour la fameuse journée « Nationale 12 ». Après la pause-repas, un convoi imposant de véhicules de collection a rejoint la ville de Morlaix. Tout au long du circuit, dans une ambiance de fête extraordinaire, les amateurs de vieilles mécaniques ont ovationné le convoi. C'est sous un soleil de plomb que nous avons embouteillé les rues encaissées de Morlaix, comme au bon vieux temps de la Nationale 12, unique axe routier. C'est un excellent souvenir !

Nous avons également rallié à deux reprises nos amis briochins de « l'ABVA ».



Le 6 septembre 2015, en signe d'amitié interclubs, nous sommes venus les rejoindre, dans le cadre de leur réunion mensuelle, au Port du Légué, puis après nous avoir offert le pot de bienvenue, nous avons avec quelques membres de l'ABVA, rejoint les hauteurs de Plérin-sur-Mer, pour un pique-nique convivial avec panorama sur la magnifique Baie de Saint-Brieuc.

Le 20 septembre 2015, au volant de nos « anciennes », nous avons rejoint Saint-Brieuc et deux cents autres véhicules de collection, afin de célébrer la fête du patrimoine. Le thème de cette journée : l'œuvre de Monsieur Harel de la Noé, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées dans les Côtes-du-Nord, de 1901 à 1918. Nous ferons le tour des différents viaducs édifiés dans la région briochine, le Val-André et Erquy. Nous avons terminé notre périple à Erquy, au remarquable château de Bienassis. Après un pique-nique gigantesque, nous avons en soirée regagné nos pénates, fatigués mais très satisfaits d'avoir partagé cette journée riche en rencontres amicales et en découvertes patrimoniales.

Nos adhérents aussi ont à cœur de faire vivre notre club en proposant des sorties.

Le 19 juillet 2015, cette journée intitulée « Paimpol et ses falaises » nous a réservé un circuit de découvertes insoupçonnées et permis de partager une magnifique journée. Les amis du Trégor Véhicules Anciens sont toujours heureux de se retrouver, dès le matin, autour d'un petit café-crêpes, et à midi pour le pique-nique animé de mille anecdotes et de rires communicatifs. Ces instants de partage ne sont pas un vain mot et les victuailles (les gâteaux surtout) et les bons vins circulent librement (mais avec modération), pour le bonheur de tous. Ce mode de fonctionnement de notre Club est un élément majeur de notre belle entente et nous l'apprécions.

Le dimanche 2 août, restera sans doute pour les membres du Trégor Véhicules Anciens, un souvenir

fort en émotions. Cette journée au bord de l'eau, intitulée « journée à la plage » nécessitait par politesse, une autorisation auprès de Monsieur le Maire. Une adhérente s'est chargée de cette démarche car il nous fallait descendre le matériel de pique-nique et du barbecue avec un « véhicule 4x4 », jusqu'aux berges de la rivière, très encaissées. Monsieur le Maire a répondu favorablement à notre demande et en plus il nous a conviés à prendre l'apéritif. Et là, c'est royalement que nous avons été reçus ! Nous sommes restés « baba » devant tant de générosité et de gentillesse. L'après-midi de ce jour mémorable s'est déroulée dans ce petit coin de plage et de verdure, cadre idyllique où chacun avait en mémoire ces mots connus de chacun « c'est un trou de verdure où chante une rivière ... ». La plage de Trégrom ... c'est exactement cela ! Que la nature est belle ... et que Monsieur le Maire de Trégrom est sympathique, et ses administrés accueillants.

Le 13 septembre 2015, par une journée pluvieuse, nous sommes allés voir l'assec de Guerlédan. Lors de cette balade merveilleuse, nous avons découvert le lac de Guerlédan et ses rivages comme nous ne les avons jamais vus. Le pique-nique s'est déroulé sans pluie, à Beau Rivage et si il faisait un peu frisquet, nous avons bien rigolé et bien partagé ce moment. Le retour s'est fait par le « circuit des Pierres », parcours parsemé, comme son nom l'indique de beaux monuments typiques de notre région mais méconnus de la plupart d'entre nous. Nous avons fait un arrêt dans un petit bistrot d'un autre temps (vu à la télévision), où nous avons échangé avec le tenancier du bar « pas comme les autres », le temps de savourer une boisson chaude. Ce fut une belle rencontre ...

Le 15 novembre 2015, à Cavan, le Trégor Véhicules Anciens se réunira pour sa deuxième Assemblée Générale. Elle sera suivie d'un repas amical.

**Gilles LE CALVEZ**

## C.I.P.E.

76 enfants se sont relayés avec leurs parents et leurs assistantes maternelles pour assister au spectacle "Nid de Poule" présenté par Agnès LEBOURG du théâtre de Zéphyrin.

C'est avec beaucoup d'attention et de plaisir qu'ils ont assisté à la naissance du petit-fils du coq ainsi qu'au petit goûter qui a été organisé pour fêter son arrivée.

Ce spectacle a été organisé par le comité intercommunal de ma petite enfance ( CIPE)

Merci beaucoup

**Emilie Zeggane.**





## LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



Cette année 2015/2016 a bien démarré. Le nombre d'adhérents se maintient et la moyenne d'âge change avec l'arrivée de jeunes. A ce jour, nous sommes une trentaine d'inscrits.

Nous remercions la mairie pour la mise à disposition de la salle chaque mercredi.

Le 16 septembre, au cours de notre Assemblée Générale, le bureau a accueilli Jacques Cheny et le remercie d'accepter de seconder notre président Bernard Denniel.

Nicolas Guérout trop éloigné professionnellement cède sa place. Nous le remercions pour son aide à l'association. Le nouveau bureau se compose :

- Président : Bernard Denniel
- Adjoint : Jacques Cheny
- Trésorière : Dominique Saccomani
- Secrétaire : Anne-Marie Andry
- Adjointe : Jacqueline Denniel

Les cours ont repris depuis le 23 septembre et se déroulent dans une ambiance conviviale. Anne-Marie et Gilles nous enseignent les danses bretonnes et nous initient à leur histoire culturelle.

Pour suivre ces cours il suffit de s'inscrire et de s'acquitter de 30€/personne et 50€/couple, 20€ pour les jeunes des collègues. L'année étant déjà avancée,



nous leur demanderons 15€ à partir de Janvier. Le premier cours étant gratuit.

Les inscriptions ne sont pas closes et de nouveaux arrivants peuvent nous rejoindre.

Le 21 Mai 2016 est prévu un Fest Noz avec Thierry et Bruno, Kerouez, Lapoused Noz ainsi que deux repas festifs et dansants l'un en janvier et l'autre fin mai 2016.

Pour suivre la vie de la Gavotte consultez notre site

<http://www.gavottelouannecaine.fr>

Pour nous contacter et vous inscrire:

[association@gavottelouannecaine.fr](mailto:association@gavottelouannecaine.fr)

ou Tél: 06.11.60.49.25 - 06 04 48 92 94

**Le secrétariat de la « Gavotte »**

## DANSE PASSION À LOUANNEC



L'Association Danse Passion a repris ses activités, avec 5 cours dispensés le lundi ou le jeudi, par nos deux animateurs, Jocelyne et Christian Briand.

Des moments d'apprentissage et de travail, mais aussi de plaisir et de détente.

Cette année 47 couples sont inscrits, et nous avons eu le plaisir d'ouvrir une séance pour débutants.

En novembre 2016, au Sillon, à Pleubian, Danse Passion et ses adhérents fêteront comme il se doit les vingt années d'existence de l'association.

Si vous êtes intéressés par cette activité, si vous souhaitez apprendre en couple le tango, la valse, le rock, la rumba, le paso, des madisons et d'autres danses, nous serons heureux de vous accueillir en septembre prochain.

La danse n'est ni futile, ni inutile. Danser, c'est s'ouvrir aux autres, partager le rythme et la musique.

C'est aussi une école de rigueur.

Comme toute association, Danse Passion fonctionne



grâce à un bureau constitué de bénévoles.

Président, Francis Dorée. Vice-Président, Christian Briand. Secrétaire, Françoise Morin et trésorière, Isabelle Pezron, aidées par Claudine Bacus.

Membres du bureau : Jean-Yves Péron, Sandrine Harmand et Jocelyne Briand.

**Le bureau de Danse Passion**

Site internet :

<http://dansepassion.pagesperso-orange.fr/>

E-mail : [danse-passion@wanadoo.fr](mailto:danse-passion@wanadoo.fr)



## ESPOIRS TALIBÉS : Saliou un enfant condamné et sauvé

En ce début de mars 2015, je rejoins l'équipe du centre AJE à St Louis pour plusieurs mois. Ensemble, nous partageons le quotidien des enfants talibés et le partenariat qui nous unit nous permet de réaliser des actions concrètes et de toujours agir dans « l'intérêt supérieur des enfants ». Cette année je choisis de relater un événement marquant : une vie sauvée, celle de Saliou.

Le 31 mars, un talibé de 7 ans nous est signalé par son marabout. Il ne peut plus marcher, le genou gauche très enflé. Il souffre beaucoup, a de la fièvre et ce depuis plusieurs semaines. En urgence, nous l'emmenons à l'hôpital de St Louis.

Je pense beaucoup à tous « nos » talibés et à la nécessité de pouvoir franchir les portes de leurs lieux de vie pour venir à leur rencontre. Soigner les plaies permet de stopper d'éventuelles infections qui prendraient de l'ampleur si elles n'étaient pas traitées. Etre sur le terrain permet aussi de repérer des cas d'épidémies, de maltraitance ou des cas d'urgence comme celui du petit Saliou. L'assistance médicale et les nombreuses visites d'Atou (infirmier) et de Bou-bacar (éducateur) au niveau des daaras sont un vrai réconfort pour les enfants. Des visites indispensables pour veiller à leur sécurité sanitaire, une oreille toujours prête à les écouter : une relation que les enfants apprécient...

Saliou doit subir une opération, Le chirurgien a diagnostiqué une infection osseuse : l'enfant pourrait succomber à une septicémie...

Au fil des jours, notre petit protégé reprend des forces et sort peu à peu de sa torpeur. Il participe et se mêle aux autres grâce à son fauteuil roulant qu'il dirige lui-même, ses progrès me redonnent l'espoir. Il retrouve le moral. Sa santé physique s'améliore de jour en jour. Il a enfin retrouvé le goût de vivre et prend de plus en plus d'assurance, son visage a changé...il a le sourire avec tout le monde. Nous nous sommes attachés l'un à l'autre, la séparation sera difficile...

Avec l'équipe, nous prenons la décision de tenter un retour en famille car l'enfant reste fragile et nous ne voulons pas prendre le risque d'une rechute. Quatre longues années loin de sa famille... Pour Saliou, un

retour en famille synonyme d'une nouvelle étape à franchir. Je réalise chaque jour un peu plus combien il est difficile d'être un talibé !! Exploités, victimes de maltraitements, obligés de mendier et totalement exclus du système de santé. Comment ne pas s'indigner devant autant d'injustice ? Heureusement, des associations existent pour les protéger et des centres pour les accueillir. Tous ces enfants méritent le respect pour tout ce qu'ils endurent. A force de rejeter

la faute sur leurs parents ou sur leurs marabouts, la population en oublie que ce ne sont que des innocents, des innocents qui luttent chaque jour pour leur survie et qui ont droit à la dignité.

Une histoire qui finit bien grâce à l'intervention de l'équipe AJE et à notre partenariat. Par manque de soins ou par négligence, nombreux sont les talibés qui ne survivent pas. Saliou est un miraculé qui a

eu beaucoup de chance !! Le destin a voulu que nos chemins se rencontrent...

La guérison de Saliou et ses merveilleux sourires nous ont comblés de bonheur et nous encouragent à poursuivre nos actions. Tous ensemble pour un même combat, unissons nos forces...La vie des enfants talibés est précieuse, n'oublions pas qu'ils sont l'avenir de tout un pays !!

**Christine Thuault**  
Présidente

Tél : 06 79 98 21 14

[www.espoir-talibes.com](http://www.espoir-talibes.com)

Association reconnue d'intérêt général : les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66% des sommes versées.





## COMITÉ D'ANIMATION DE LOUANNEC

Le C.A.L., association loi 1901, présidé par un élu, a pour mission d'animer la commune de LOUANNEC en organisant différentes manifestations tout au long de l'année. Certaines sont réalisées en partenariat avec d'autres associations louannécaines tel que le CAEL, le HAND, la bourse aux vêtements,...

La troisième édition du marché de Noël a clos les animations 2015 sur un succès, avec 36 exposants et de nombreux visiteurs.

En septembre, l'inauguration de la voie douce a été l'occasion d'organiser le défi Louannec-Perros. Nous tenions à remercier tous les bénévoles pour leur aide apportée à cette occasion et avoir ainsi contribué au succès de cette manifestation.

La saison 2016 démarrera avec :

- Le Théâtre des Louannigous : Week End des 12 mars et 19 mars
- Le Vide grenier le 15 mai



- la Fête de la musique le 21 juin
- le Fest-Noz le 9 juillet.

Si vous souhaitez nous contacter, laissez-nous un message au **09 72 46 28 92** ou par mail.

[cal.louannec@gmail.com](mailto:cal.louannec@gmail.com)

**Le bureau du CAL**

## DIWAN

Skol Diwan Louaneg accueille 28 enfants cette année. Au-delà du programme scolaire, de nombreux projets sont en ce moment en préparation ou achevés. Les plus grands (CE2-CM1-CM2) s'attèlent en ce moment à la création d'une pièce de théâtre entièrement en breton mar plij ! Par ailleurs les CP-CE1 ont visité l'«iliz Louaneg» dans le cadre d'un projet culturel sur les gwerennoù livet (vitraux). Ces derniers ont souhaité nous faire partager leurs impressions quant à cette visite.

« Nous avons visité l'église de Louannec avec M. Louis Le Martret. Cette personne est chargée d'ouvrir et de fermer l'église, d'allumer et d'éteindre les lumières et de préparer ce qu'il faut pour les cérémonies et les fêtes.

Sur les vitraux, il y a des peintures qui représentent la vie de saint Erwan, qui fut recteur de Louannec, et est patron des avocats et des bretons.

A la fin de sa vie, il était très malade, et il est revenu e Breizh.

Les vitraux sont faits avec du verre coloré. Il y a un vitrail qui représente des martoloded (marins) qui reviennent à terre après une barr-amzer (tempête). Dans l'église, on trouve de petits bateaux offerts par les marins quand ils sortaient vivants après un naufrage. Sur un autre vitrail, saint Erwan est représenté avec des pauvres qui ont une charrette. Il n'y a qu'un vitrail qui ne parle pas de la vie de saint Erwan.

On trouve aussi un tableau e koad (en bois) qui montre un des miracles de saint Erwan, il ramène à ses parents un enfant revenu à la vie, l'enfant s'est noyé dans un des poull-kannañ (lavoirs) du manoir. Il y a également quelqu'un d'enterré dans l'église, c'était un chevalier, il est représenté avec e gi (son chien) à ses pieds.

Non loin, on peut voir la chasuble de saint Erwan, qui est orange, marron, jaune.

En dessous se trouve un coffre en bois pour que an dud (les gens) puissent mettre de l'argent.

Dans un coin de l'église, il y a des photos avec des hommes de Louannec qui sont morts à la Première Guerre, et an hini yaouankañ (le plus jeune) était de la famille de notre guide. Différents drapeaux de pays sont accrochés dans l'église.

Non loin de l'endroit où s'asseyait saint Erwan, il y a des kroazioù (croix) à côté des delwennoù (statues) qui servent pour ceux qui sont morts. Sur l'une d'elle, il y a un morceau de tissu qui représente un marin avec un fusil. Dans un autre coin de l'église, il y a une maquette qui représente saint Erwan qui parle à tud diwar ar maez (des gens à la campagne). »

**Skol Diwan Louaneg**

Titouroù/Renseignements - Enskrivadurioù a-hed ar bloaz / Inscriptions tout au long de l'année.

02 96 91 01 34 [diwan.louaneg@yahoo.fr](mailto:diwan.louaneg@yahoo.fr)

**PORTES OUVERTES**

les vendredi 26  
et samedi 27 février 2016

**COLLECTE DE FERRAILLE**

les samedi 23 et dimanche 24 janvier 2016  
(possibilité d'enlèvement à domicile en  
appelant au 06 26 62 22 56)



## USPL

L'équipe fanion de l'USPL a connu un bon début de saison même si, en ce mois de novembre, l'équipe semble marquer le pas. L'assiduité aux entraînements durant la préparation d'avant-saison et un recrutement judicieux ont permis d'engranger douze points en quatre journées de championnat et d'atteindre le cinquième tour de coupe de France (battue de justesse par Landerneau). Actuellement, l'équipe A traverse une mauvaise passe : trois défaites et de nombreux blessés. L'« été indien » est bel et bien terminé, mais nous pouvons compter sur l'état d'esprit irréprochable des joueurs et leur détermination pour redresser la barre afin de bien figurer dans ce championnat de DHR très ouvert.

L'équipe B de l'USPL évolue en D1 dans laquelle elle est désormais bien installée. Le début de la compétition a, certes, été bon mais a engendré quelques regrets car, comme la saison passée, cette équipe se comporte mieux contre une équipe de qualité que contre des concurrents plus médiocres. Bien qu'elle doive composer avec les absences et blessures qui affectent son effectif, mais aussi celui de l'équipe A, elle bénéficie, cette saison, d'un effectif conséquent. Elle ne devrait pas se faire trop de frayeur cette saison, cependant on aimerait qu'elle continue à arbitrer le haut du tableau.

L'équipe C, après plusieurs saisons de galère dues à un manque de joueurs, a retrouvé des couleurs. Sauvée in extremis par Ronan Le Droumaguet qui a toujours refusé qu'elle disparaisse, elle peut enfin se faire plaisir. Dirigée à présent par Gildas Salaun, accompagné de Yann Vincent et de Cédric Le brun, elle joue le haut de tableau et est toujours invaincue à ce jour. Avec un effectif conséquent elle devrait passer une année agréable mais à une seule condition : l'état d'esprit doit rester irréprochable !

Le Groupement Jeunes des 7 Iles rassemble 60 joueurs des clubs de Perros-Louannec et de Trévou-Tréguignec- Trélevern, divisés en 3 équipes.

Tout d'abord les U15 en D1 (1er niveau départemental) : cette équipe fait partie d'un groupe relevé, les débuts sont plus difficiles que la saison dernière mais avec travail et motivation, les résultats s'amélioreront.

Les U17 et U18 sont répartis en deux équipes. On note tout d'abord une très bonne assiduité aux entraînements des mercredis et vendredis soirs. Les U17 peuvent prétendre à un podium en fin de saison ; en effet cette équipe demeure invaincue, coupe et championnat confondus. Les U18, quant à eux, entame la saison avec succès ; de plus, l'ambiance y est agréable.

Nouveauté dans ce groupement : un stage a réuni les U15 et U17 pendant les vacances de la Toussaint, sous l'égide de Philippe Le Bourdon et Yvon Tilly, entraîneurs des seniors, assistés de Pascal Daniel, coach des U17. Ce stage a permis aux participants d'acquérir une meilleure aisance sur le terrain (technique, placement) et de recevoir les conseils de gens expérimentés dans le football. Notre groupement vit bien, et cela grâce à des entraîneurs compétents et à des bénévoles présents et motivés auprès des joueurs. Une nouvelle saison vient de commencer ; qu'elle soit épanouissante pour tous !

L'école de football de l'US Perros- Louannec regroupe 105 enfants encadrés par 15 adultes bénévoles (parents, joueurs seniors ou passionnés tout simplement) et une jeune intendante Mamie Lou Henry (84 ans). Les entraînements ont lieu à Kera- bram les mercredis et samedis pour les U10 à U13, seulement les samedis pour les plus petits. L'effectif est composé de 15 U12-U13 (responsable Yvon Le Guern) qui effectuent des rencontres interclubs, de 30 U10-U11 en entente avec le FC Trevou Trelevern (responsable Damien Le Bars), de 30 U8-U9 (responsable Anthony Le Droumaguet) et de 30 U6-U7 (responsables Erwan Godé et Ophélie Vassal). La 1ère partie de saison s'achèvera par un goûter de Noël, le samedi 12 décembre.

Nouveauté cette saison : la création d'une équipe « Vétérans ». Composée de 25 joueurs environ, elle participe à un championnat amical qui regroupe 24 équipes du coin. Les matchs se jouent le dimanche matin à Louannec ou Perros selon les disponibilités. Les rencontres se déroulent dans un très bon état d'esprit, elles débutent souvent avec la rosée du matin et se terminent toujours par le rosé du midi...

Que l'année sportive se poursuive comme elle a débuté avec amitié et convivialité ! Le sport pour tous nous fait échapper aux tracasseries du moment. Meilleurs vœux à tous, sportifs et bénévoles !

## Les dirigeants





## CYCLO CLUB

### PARIS - BREST - PARIS 2015

Parmi les 6000 participants venus de 66 pays et 5 continents 3 venaient de Louannec, petit club de 36 cyclos : Rémi Hamelin (4<sup>ème</sup> participation) Benoît Saliou et Michel Gallais (1<sup>ère</sup> participation). Avec au compteur entre 6 500 et 10 500 km de préparation et les brevets de qualification de 200, 300, 400, 600 km réussis, nos trois amis se sont retrouvés à Saint-Quentin-en-Yvelines le 16 août dernier pour réaliser leur rêve : parcourir les 1250 km en moins de 90



B. Saliou - M. Gallais - R. Hamelin

heures. Si tout se déroulait comme prévu pour Rémi, avec déjà une bonne expérience, 3 nuits sans sommeil et 61h35 plus tard il franchissait la ligne d'arrivée. Michel, grand débutant dans les longues distances, retrouvait au bout de 90h50 le vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines. Pour Benoît une forte tendinite au genou l'obligea à mettre pied à terre à Brest qu'il avait pourtant rejoint en 26 heures ! Tous trois ont apprécié la solidarité entre les cyclotouristes et les nombreux encouragements reçus tout au long des 1250 km.

Merci à Rémi, Michel et Benoît d'avoir montré haut et fort les couleurs de Louannec

## BAD'LOISIRS

Une nouvelle saison débute pour l'association Bad'loisirs. Et cette année celle-ci rassemble une soixantaine d'adhérents dont un peu moins de 10 jeunes de moins de 15 ans. Ils sont encadrés par Peggy Corre lors des cours chaque lundi sur un nouveau créneau horaire : de 18h à 19h30. Les séances pour adultes se déroulent le lundi à partir de 19h jusqu'à 22h30 et le mercredi de 20h45 à 22h30. Comme son nom l'indique, cette association n'organise pas de compétition mais simplement quelques

### LES CYCLOS LOUANNECAINS SUR LES ROUTES PYRENEENES

Cette année direction Sare (Pyrénées Atlantiques) petit village typiquement basque, jouxtant la crête franco-espagnole, calé au pied des légendaires montagnes de l'Axuria et de la Rhune pour notre traditionnelle semaine de vélo du 16 au 23 mai. Une météo capricieuse ne nous empêcha pas d'accomplir nos sorties cyclo, notre première sortie nous emmenant en Espagne à Etxalar par le col de Lizarrieta retour par Bera et le col de Lizuniaga. Comme de coutume, nos accompagnateurs (trices) en profitent pour visiter les alentours. Après les cols, un peu de plat en direction de St-Jean-De-Luz puis retour vers Sare avec quelques murs et le col de St-Ignace au programme. La météo étant toujours imprévisible nous alternons nos sorties soit le matin soit l'après-midi. Cette fois ci nous partons vers Ainhoa puis le col d'Otxondo, là, nous nous divisons en deux, certains veulent grimper le col d'Ispéguy tandis que d'autres rentrent vers Sare en passant par Zugarramurdi avec au passage des murs entre 12 et 15 % ! Le temps toujours capricieux nous oblige à prévoir notre pique-nique le dernier jour de notre séjour, nous voilà donc parti vers Espelette, Combo-Les-Bains, direction St-Jean-De-Pied-de-Port puis attaque du col d'Ispéguy où nous attendent, au sommet, les marcheurs et notre pique-nique. Pause casse-croûte dans un café espagnol avec un patron très accueillant. Nos accompagnateurs en profite pour faire le plein de fromage basque puis retour vers Sare avec au programme le col d'Otxondo. A l'arrivée nous totaliserons plus de 130 km au compteur.

Bien que le soleil ait été absent trop souvent à notre goût, nous gardons de ce séjour un excellent souvenir car nous avons vécu tous ensemble d'excellents moments de convivialité.

Rejoignez-nous ! Plus d'information sur : <http://louannecyclo.free.fr>

**Jean-Marc APERT**

rencontres amicales avec Pleumeur-Bodou et joue avant tout pour le plaisir !

A noter un changement dans la composition du bureau, pour la présidence, Luc Klaine, qui a pris la succession de Laetitia Rose et que nous remercions pour sa disponibilité et sa bonne humeur.

Et aussi le site internet a changé, nous sommes dorénavant présents sur les réseaux sociaux à l'adresse <https://www.facebook.com/badloisirs.louannec> et nous pouvons être contactés en envoyant un mail à [badloisirs.louannec@gmail.com](mailto:badloisirs.louannec@gmail.com).

**Luc KLAINE**



## TENNIS CLUB : une rentrée bien chargée

La rentrée de septembre est la période de l'année la plus chargée pour le bureau du Tennis Club de Louannec. Il faut définir les nouveaux tarifs, enregistrer les inscriptions, accueillir les nouvelles familles, élaborer le planning annuel et constituer les groupes de l'école de tennis.

Cette dernière tâche est certainement la plus lourde. Il s'agit de mettre en place des groupes cohérents, selon niveau de chaque joueur et des créneaux d'occupation de la salle, tout en essayant de tenir compte des souhaits des familles. Un véritable casse-tête quand on sait qu'il y a dix-huit groupes au total. Le Tennis Club compte en effet 98 licenciés, un record dans son histoire.

Aidée par les enseignants Aurélie Dorp et Antoine Bellec, Madeleine Le Flanchec, la trésorière adjointe, a passé de longues heures à mettre en place le « puzzle ». Des ajustements ont eu lieu encore au mois de novembre !

Inutile de dire que le bureau attend avec impatience l'ouverture de la seconde salle à la prochaine rentrée. Elle doit permettre de faciliter la gestion de l'école de tennis, voire de la développer.

Tout ce travail n'est pas sans imprévu. L'an dernier, un professeur avait fait faux bond à quelques jours de la reprise. Cette fois, le club a dû faire face à l'arrêt longue maladie de l'un de ses trois enseignants, Georges Paysant. Après quelques sueurs froides, un remplaçant, Franck Lemesle, a été trouvé pour en-



De gauche à droite : Madeleine Le Flanchec, trésorière adjointe ; Pascale Descos, vice-présidente ; Géraldine Knittel, secrétaire adjointe ; Philippe Gestin, trésorier ; Gervan Simon, secrétaire ; David Landais, président.

cadrer les cours du mercredi après-midi pendant le premier trimestre.

A l'arrivée, les objectifs sont atteints : le club fonctionne bien et les adhérents, petits et grands, montrent leur satisfaction. Et c'est bien là l'essentiel ! Ce qui motive d'autant plus les membres du bureau à poursuivre leur mission bénévole.

Cela avec des renforts bienvenus : lors de l'assemblée générale, Pascale Descos et Géraldine Knittel sont venues dynamiser l'équipe. Toutes les personnes souhaitant s'impliquer d'une façon ou d'une autre dans le club sont d'ailleurs les bienvenues.

**Philippe GESTIN**

## AGEL



L'Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (A.G.E.L.) a repris ses activités, dès le 8 septembre.

Trois séances hebdomadaires d'une durée d'une heure chacune,

sont proposées, à la salle des sports de Louannec :

Le mardi à 20 h 30 avec Sylvie Le Bris,

Le jeudi à 18 h 30 avec Gwénola Rouxel, revenue de congé de maternité,

Le vendredi à 9 h 15 avec Line Priser.

Entretien du corps, assouplissements, échauffements, abdos-fessiers, stretching sont dispensés en musique et dans la bonne humeur.

Nous sommes actuellement 93 adhérents ; il est toujours possible de venir nous rejoindre. La cotisation annuelle est de 20 euros et ensuite 1 euro chaque séance.



L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

**Annie LE BELLEC**  
Présidente



## MELL ZORN

La saison 2015-2016 est bel et bien lancée. Le club de handball de Louannec qui compte maintenant 6 équipes évoluant pour la moitié en pré-région et l'autre en excellence départementale est heureux d'accueillir tous les amateurs de handball.

Parmi ces six équipes, nous trouvons 2 équipes séniors une masculine et l'autre féminine coachées respectivement par Jean Philippe Le Roux et Eric Dubouil. L'arrivée de jeunes joueurs et joueuses dynamise les deux groupes.

L'équipe des moins de 15 filles sous les ordres de Marie Sartore s'est étoffée et fait une très bonne entame de championnat. On vous encourage.

Les deux équipes de moins de 13 gars évoluent en Pré région ou le niveau est très relevé. Les coachs Erwan Ropars et Mickael Lamande ont une tâche difficile du fait d'un gros effectif mais les résultats sont au rendez vous. Des parents de joueurs sont également à remercier pour leur engagement.

Nouveauté pour cette saison, c'est la naissance d'une équipe de moins de 11 mixte entraînée par Olivier Tily. Bel espoir pour le club car à l'heure actuelle ils caracolent en tête de leur poule. Bravo !

Fin août, le club lançait un appel aux très jeunes handballeurs( entre 6 et 9 ans). Appel entendu. Un



groupe de dix petits joueurs fait ses premiers pas sur notre terrain. L'ambition est à la hauteur de leur énergie, c'est-à-dire débordante. Si vous voulez les rejoindre, le samedi de 13h30 à 14h30, pas de problème, venez !

Le club suit également avec attention l'évolution des travaux d'agrandissement de la salle et se réjouit à l'avance de ce futur terrain de jeu.

Tout le monde a sa place quand on aime le Handball. Merci à tout le bureau, aux arbitres, aux bénévoles et aux joueurs.

**Olivier LE MÉLÉDER**

## TTLPL (Tennis de Table Louannec Plouaret Lannion)

Fidèles au poste, nos trois jeunes mousquetaires de Louannec : Nathan Rousseau, Victor Battista et Titouan Le Men, ont repris l'entraînement, depuis début Septembre, tous les jeudis soir (18h15/19h45) et tous les samedis matin (10h30/12h).

Ces enfants ont découvert le Tennis de Table, à travers les séances de découverte, proposées à la halte-garderie de Louannec, par Brice Machomet.

Ils viennent se divertir avec une dizaine d'autres copains, copines, chaque jeudi (17h/18h).

Nos trois champions en herbe font partie des compétiteurs du Club, et participent tous les trois au Critérium Fédéral, ainsi qu'au Championnat des Jeunes.

Ces deux compétitions permettent à nos licenciés, de défendre leur chance en individuel pour la première, et les couleurs du Club en équipe pour la seconde.

Il existe aussi d'autres compétitions, pour leurs petits camarades qui voudraient s'essayer à leurs premières rencontres de Tennis de Table.



Notamment, le Premier Pas Pongiste, que le TTLPL organisera le 23 Janvier 2015, à Lannion.

Il s'agit souvent de la première compétition, qui permet aux jeunes enfants de faire réellement connaissance avec l'activité.

Cette épreuve individuelle est ouverte, à tous les enfants nés en 2005 et plus, qu'ils soient licenciés ou non en Club.

La seule condition pour y participer, est de ne jamais avoir effectué de compétition de Tennis de Table au préalable.

N'hésitez pas à contacter le Club si votre enfant souhaite y participer.

Pour suivre les résultats de Nathan, Victor et Titouan, ainsi que tous leurs camarades, vous pouvez aussi vous rendre sur le site du

Club : <http://www.ttlpl.com/>

Vous y trouverez également tous les renseignements nécessaires ainsi que tout ce qui concerne la vie du club.

**Le bureau**



## Maël : la passion de la glisse

Dans ce numéro du bulletin, Louannec met à l'honneur un jeune surfeur Maël Dauguet, 18 ans. Découvrez le portrait de ce jeune Champion de France de Longboard Espoir.

Tout commence par hasard pendant un séjour en vacances dans les Landes, Maël prend goût pour le surf avec une petite planche en mousse.

### Là où tout a commencé

En arrivant à Louannec en 2006, sa maman Aline l'inscrit à un cours particulier avec Alexis Deniel du Seven Islands Surf Club de Perros-Guirec. Maël ne voulait pas y aller et pourtant il ne s'arrêtera plus : le début de la passion ! .... Il ne lâchera plus sa planche.

Le jeune louannécain commence le shortboard : surfer avec une petite planche courte et étroite puis rapidement ajoute à sa panoplie le longboard : surfer avec une planche lourde et difficile à manœuvrer demandant technique et bras musclés.



### Les étapes de sa performance

Maël malgré son jeune âge a su passer avec brio toutes les étapes de sa progression avec des victoires en surf et longboard au niveau départemental les premières années puis au niveau régional à plusieurs reprises en longboard pour finir par des succès au niveau national avec une victoire en coupe de France Open à Siouville en 2014 puis la consécration en Octobre 2015 en devenant Champion de France Espoirs Longboard à Biarritz. Maël est aujourd'hui propulsé à la 13<sup>ème</sup> place du classement national dans la catégorie Longboard Open.

La Bretagne brille au championnat de France 2015 toutes catégories confondues (surf, longboard, body surf, stand up paddle...) en se hissant à la 2<sup>ème</sup> place derrière l'Aquitaine mais devant à la Réunion et la Guadeloupe.

Confirmation que la Bretagne est définitivement une terre de surf.

Les victoires en compétition amateurs sont aussi à son palmarès : participation au festival « Les Pieds sur le Nez », dont le nom évoque l'emblématique figure de longboard « nose riding » en juillet 2015 à la Torche avec une première place.

Maël ne suit pas d'entraînement particulier pour la compétition. Il a pu progresser pendant ces années au contact des aînés du Seven Islands Surf Club mais comme il dit, il est important de voyager et de partir à la découverte d'autres spots de surf\* pour s'améliorer. Le meilleur endroit pour faire du longboard est le pays basque entre Biarritz et Saint-Jean-de-Luz, il n'en démord pas. Mais notre Bretagne aussi est reconnue pour de nombreux spots\* : La Torche, la Baie d'Audierne, Locquirec. En résumé « Pour trouver des vagues, il faut se déplacer ».

Sa passion lui demande principalement persévérance et patience. Maël maîtrise le milieu marin, il est agile et a une bonne lecture des vagues, il sait s'adapter sans cesse.

« Je vis pour le surf ». La liberté et la passion avant tout.

**Sylvie CRAVEC**

\* Un **spot de surf**, un **site de surf** ou un **site de pratique** est un endroit où des surfeurs pratiquent leur activité, il peut s'agir d'une vague, d'une plage ou d'un endroit qui s'en approche (« spot » est un mot anglais qui signifie « site »)





## Rosmapamon, résidence d'été d'Ernest Renan, les huit dernières années de sa vie

M<sup>me</sup> Annick Sillard a fait l'acquisition de la propriété de Rosmapamon en 1984. Ce n'est que cinq ans plus tard, recevant la visite d'une jeune universitaire grecque, qu'elle apprit à son grand étonnement que sa demeure avait abrité de 1885 à 1892 Ernest Renan. Du coup, la néo-louannécaine s'est lancée sur les traces d'un des plus grands esprits français du 19<sup>ème</sup> siècle. Au point de recevoir avec un certain faste, dans sa propriété, en septembre 2006, le Colloque international du Comité Ernest Renan. Aujourd'hui, intarissable sur le sujet, elle répond à quelques-unes de nos questions, essentielles pour connaître ce célèbre personnage, les raisons qui l'ont conduit à s'installer Louannec, son mode de vie « dans ce nid de feuillages » à deux pas de la grève de Truzugal.

### Qui était Ernest Renan ?

Ernest Renan est né à Tréguier le 28 février 1823. Il n'a que cinq ans lorsque son père, Philibert, marin de son état, est retrouvé mort sur une grève d'Erquy. Cette noyade plonge la famille Renan dans un profond dénuement. Le jeune Ernest entre au petit séminaire de Tréguier après avoir commencé ses études chez les Frères de Lannion. A l'école ecclésiastique de Tréguier, il rafle tous les prix en 1838. Le brillant élève est alors orienté vers de prestigieuses écoles à Paris : au séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet, à Issy-les-Moulineaux puis à Saint-Sulpice. En 1845, devenu sceptique, il quitte la prêtrise. Philosophe, historien, écrivain, il a été administrateur du Collège de France et membre de l'Académie de France. Il parlait beaucoup de langues : le latin, le grec, l'hébreu, l'allemand, l'arabe et d'autres langues orientales. Au cours de sa vie, il a vécu deux événements qui ont marqué l'Histoire de la France : la Révolution de 1848 et la guerre de 1870 contre les Prussiens de Bismarck.

### Est-ce vrai qu'il était aussi célèbre que Victor Hugo ?

Oui, même si ses écrits étaient différents. Victor Hugo était connu pour ses romans. Partout où il passait, Ernest Renan était acclamé tant son aura était grande. Combien de rues, combien d'établissements scolaires portent aujourd'hui son nom. N'est-ce pas là une marque de notoriété ?

### Pourquoi Ernest Renan est-il venu s'installer ici à Rosmapamon ?

Depuis qu'il a quitté la prêtrise et qu'il a écrit dans une de ses œuvres « Jésus, cet homme incomparable », ôtant au Christ son caractère divin, Renan n'est plus le bien-

venu à Tréguier où il n'a pas pu remettre les pieds depuis 42 ans tant l'opposition des catholiques trégorrois est forte. Lors de dîners celtiques, à Montparnasse, le philosophe rencontrait des intellectuels bretons et y évoquait ses souvenirs d'enfance, contait des anecdotes sur la vie des vieux Saints bretons, laissant ses auditeurs sous le charme. Un jour, il demanda à François-Marie Luzel s'il ne pourrait pas goûter son repos de l'été du côté de Roscoff. Celui-ci lui déconseilla ce choix. A l'issue d'un Repas Celtique, les convives proposèrent à Renan de le conduire à Tréguier, sa ville natale. Il y fut reçu par le Maire Le Gac et la majorité du conseil municipal. Sensible aux sollicitations de ses amis locaux, Renan accepte l'idée d'une résidence d'été dans le Trégor. Ce sera ici, à Rosmapamon.



Ernest Renan.

### Quels étaient ses rapports avec la population de Louannec ?

La population paysanne de Louannec n'était pas remontée après Renan comme celle de Tréguier. Elle n'attachait pas d'importance à l'excommunication ni au blâme levé par l'Eglise contre lui. Renan allait volontiers à Roch'Gwenn converser avec les fermiers, les Le Goff. Il allait, sans être dérangé, faire des promenades sur le sillon de galets du Kinn. L'allée que l'on voit au 23 de la Route de Perros était encombrée de mendiants en quête de quelque pitance. Il était aimé des pauvres gens car, tous les vendredis, selon une coutume ancienne du pays, il distribuait du pain aux pauvres et aux enfants des fermiers. « Je passe l'été à Louannec au milieu d'un hameau de pauvres gens, écrivait-il. Notre petite aisance doit leur paraître la richesse. Dès que je leur ai parlé breton, ils me tiennent absolument pour l'un des leurs ».

### Il recevait aussi des intellectuels bretons et des célébrités parisiennes ...

Oui, Rosmapamon a été le rendez-vous de l'intelligentsia française et bretonne. On y parlait beaucoup histoire, littérature et politique. Parmi les Bretons habitués des lieux, citons le journaliste François-Marie Luzel,



né à Plouaret ; le poète Narcisse Quellien, né à La Roche-Derrien ; le biologiste Félix Le Dantec ; l'écrivain et folkloriste Anatole Le Braz ; l'inspecteur des Beaux-Arts Armand Dayot ; le romancier académicien de Lannion Charles Le Goffic ; le poète et chansonnier de Trégastel Léon Durocher ; l'ethnologue Paul Sébillot et bien d'autres. Quant aux sommités nationales, ce furent l'écrivain Pierre Loti, le poète André Theuriot, qui baptisa le ruisseau « le ru de Barac'h », l'homme politique Pierre Waldeck-Rousseau ; le poète François Coppée ; l'écrivain Gabriel Vicaire ; le biographe René d'Ys, le chimiste Marcellin Berthelot qui analysa l'eau de la fontaine.

### On dit qu'Ernest Renan a contribué à la naissance et à l'essor du tourisme à Perros-Guirec ?

Le nom de Renan est associé à ce qu'on appelle la station balnéaire de Perros-Guirec. Dans ses écrits, il ne manquait pas de vanter les paysages de cette côte qu'il affectionnait particulièrement. Il se promenait le long de cette côte en voiture à cheval, « son panier » comme il le disait. Il aimait aller déjeuner à l'Hôtel des Voyageurs à Ploumanac'h. Il admirait les fameux rochers roses et il allait saluer le vieux saint dans son oratoire. Il était relayé à Paris par ses relations et par les gens de marque qu'il recevait, pour faire connaître Perros. Renan a décidé Joseph Le Bihan à acheter à Trestraou trente ares pour y construire une maison de bains de mer, le premier hôtel de Perros-Guirec « l'Hôtel de la Plage »

### Quels ont été les derniers moments de Renan à Rosmapamon ?

En 1892, Renan est malade. Au dîner Celtique, il ne vient qu'au dessert. Il conte de sa voix douce la légende de Notre-Dame-de-la-Délivrance de Runan. C'est une Notre-Dame que l'on appelle au secours des mourants pour qu'ils trépassent sans douleur. « Vous sonnerez les cloches, dit-il, quand mon heure viendra et Notre-Dame de Runan m'aidera à émigrer de ce monde ». Si le glas n'a pas sonné, la Dame-de-la-Délivrance n'en est pas moins venue car Renan est mort sans agonie, sans un mot, sans une plainte. Dans un soupir comme le pur esprit, heureux enfin de l'éternel allègement. Renan a quitté Louannec le 17 septembre 1892 et il est mort le 2 octobre à Paris, en pleine gloire. Il devient l'un des symboles de la lutte anticléricale de la 3<sup>ème</sup> République,

lui qui fut, écrivit-il « l'homme de mon temps qui a été le plus injurié et le plus calomnié ».

### Où Renan a-t-il été inhumé ?

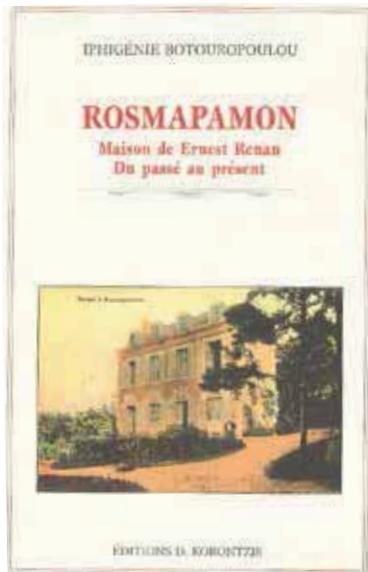
Ernest Renan a été inhumé au cimetière de Montmartre dans le caveau de la famille Scheffer. Ses funérailles civiles ont eu lieu le 7 octobre 1892. Cornélie Scheffer, son épouse, fille d'un grand peintre hollandais, dit ces mots : « Mon mari a cessé d'être catholique en 1845. Cette crise religieuse, il l'a dite dans un livre inoubliable. Mais loin de cesser d'être chrétien, il l'est devenu de plus en plus. Il a aimé la personne de Jésus et aussi la doctrine de l'Évangile. Il a rejeté les dogmes des religions révélées. Comment aurait-il appelé un prêtre à son lit de mort ? Il eût été difficile de trouver un homme qui fut plus haut, plus pur, plus religieux qu'il ne l'était lui-même »

### Recevez-vous beaucoup de monde sur les traces d'Ernest Renan ?

Oui, des gens comme Iphigénie Botouropoulou qui vient d'écrire « Rosmapamon. Maison de Ernest Renan. Du passé au présent ». C'est une professeur d'Université et une chercheur. Je reçois aussi la visite d'étudiants de toutes nationalités dans le cadre de leurs études et de leurs recherches sur le célèbre locataire de Rosmapamon il y a un peu plus cent ans.

Le 23 novembre dernier, j'ai été invitée à l'Hôtel de Ville de Paris où a été présenté un projet d'édition numérique sur Renan dirigé par Dominico Paone, un chercheur italien.

**Jean-Paul SIMON**



La première de couverture du livre écrit par Iphigénie Botouropoulou.



M<sup>me</sup> Annick Sillard, propriétaire de Rosmapamon depuis 1984.



## ETAT CIVIL 2<sup>ÈME</sup> SEMESTRE 2015 (Arrêté à la date du 30 novembre 2015)

### NAISSANCES

MOALIC Alexandre	12 juillet 2015	CORVELLER Maude, Françoise, Yvette	5 novembre 2015
ADAM Théo, Gaël	24 juillet 2015	JACQUINOT Marlon, Edward, André	5 novembre 2015
LE MORVAN Raphaël, Emmanuel, Gilbert, Eugène	6 octobre 2015	LAMBERT SARRAZIN Ilan, Yann	11 novembre 2015

### MARIAGES

VALON Ludovic, Christian, Yannick et MORVAN Nathalie	6 juin 2015
EDY Thomas, Philippe, Gérard, et NICOLAS Léna, Raphaëlle	11 juillet 2015
LE MAT Rémi, René, Roger et TREMEL Annaïk	15 août 2015
DERRIEN Michel, Yves et RAKOTOARISOA Volomboahangy	26 septembre 2015
BEAUFORT Christian et ROIG Brigitte, Claudine, Monique	10 octobre 2015

### DÉCÈS

COZANNET Michel, Vincent, Marcel	11 juin 2015	OLLIVIER Veuve CHARLES Héliane, Marie	10 octobre 2015
SCHALLER Veuve CALVEZ Aimée, Marie, Joséphine	2 juillet 2015	NICOLAS François, Louis Marie	10 octobre 2015
VIDAMENT René	11 juillet 2015	DESDION Gérard, Roger, Marcel	26 octobre 2015
CHAUVIN André, Jean	12 août 2015	HAMEL veuve L HERREC Anna, Louise	26 octobre 2015
LÉON André, François, Marie	16 août 2015	LE MORVAN Eugène	9 novembre 2015
LE GUYADER Jean	4 septembre 2015	GUILLY Blanche, Alphonsine veuve GERNEZ	13 novembre 2015
VERVEUR Luc, Jean	10 septembre 2015	LE PAGE Bernard, Louis, André	20 novembre 2015
QUEFFEULOU Roger, Yves-Marie	30 septembre 2015	CHOSSE Yves	21 novembre 2015

## NÉCROLOGIE

Monsieur François Nicolas, ancien Maire, est décédé dans sa 94<sup>ème</sup> année.

Gervais Egault, Maire, a retracé la vie publique de François Nicolas : "Je n'ai pas connu personnellement M. François Nicolas. Si je suis là devant vous aujourd'hui en tant que Maire de la commune de Louannec c'est pour parler d'une partie importante de sa vie, sa vie publique où il a longtemps accompagné le député Maire de l'époque Pierre Bourdellès avant de mener les destinées de la commune de Louannec une fois élu Maire.

C'est par le bureau de l'aide sociale de la commune de Louannec de 1959 à 1965 qu'il a commencé son action publique, vint ensuite 24 années de fonction d'élus ou il fut tout d'abord conseiller municipal

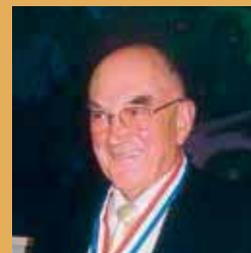
de 1965 à 1971, puis 2<sup>ème</sup> Adjoint de Pierre Bourdellès de 1971 à 1977. Ces 2 mandats l'ont vu également occupé le poste de président du comité des Fêtes de Louannec.



C'est aux élections suivantes qu'il prit le poste de 1<sup>er</sup> Adjoint de Pierre Bourdellès de 1977 à 1983 avant d'occuper la fonction de Maire de la commune de Louannec de 1983 à 1989 suite au retrait de Pierre Bourdellès de la vie publique. Son action à la tête de la commune de Louannec s'est arrêtée en mars 1989 un soir d'élection, remplacé par un autre Nicolas, Jean Nicolas.

La commune de Louannec retiendra de M. François Nicolas son engagement auprès des Louannécains, car on ne peut pas être trente années au service d'une commune sans y laisser son empreinte."

M. Roger Queffeulou fut conseiller municipal de 1983 à 1989, puis Maire-adjoint de 1989 à 2001. Il fut également Président de l'ARAL pendant de nombreuses années.





## LE CIVISME

### "J'aime mon chien, j'aime ma ville, ...." Cela n'est pas un adage, ... mais doit être une réalité.

Le ramassage des déjections est obligatoire *par arrêté du 2 Avril 2002*. Le non ramassage fait encourir à son maître une amende de 35 euros sur la base de l'article R632 du code pénal, rappelle Monsieur le Maire.

- Avoir une commune propre avec des trottoirs qui ne soient pas des "crottoirs" est un souci constant.
- Les personnes âgées sont les premières victimes de l'incivisme de certains propriétaires de chiens qui, peu soucieux d'avoir une commune propre, laissent leur animal faire ses besoins sur le trottoir pouvant ainsi causer d'intempestives glissades entraînant nombre de fractures du col du fémur... et nombre de plaintes auprès de Monsieur le Maire.



- Combien de parents terrifiés en voyant leur jeune enfant jouer avec la déjection animale qu'il vient de découvrir dans un espace public, combien de commerçants effrayés en voyant un client souiller leur boutique, combien de passants distraits ayant "marché dedans" devenant agressifs à l'encontre du premier propriétaire de chien rencontré ; tous rêvent d'habiter une commune propre.
- Hygiène et déjection canine ne font pas bon ménage. Une commune propre est une commune sans crottes de chien.
- Déplorer l'incivisme de certains propriétaires de chiens laissant leur animal faire ses besoins n'importe où n'est plus suffisant.

**AGISSONS ..... REAGISSONS .....**

### Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap, .....

La réglementation interdit de se garer sur une place de parking réservée aux handicapés dès lors que votre véhicule ne dispose par d'une carte prévue à cet effet.

En cas d'infraction constatée, l'automobiliste s'expose à une amende dont le montant correspond aux contraventions de 4<sup>ème</sup> classe, soit 135 euros pour l'amende forfaitaire simple et 90 euros en cas d'amende forfaitaire minorée (Article R417-11 du code de la route).

**En cas de majoration de l'amende, le montant peut être porté à 375 euros.**

Vous risquez également la mise en fourrière de votre véhicule.



**"les personnes handicapées doivent être intégrées dans une société plus inclusive"**

**"la notion de vivre-ensemble dans notre commune doit être une réalité..."**



## ECONAV

Le réseau associatif EcoNav pour le compte du Conseil Départemental des Côtes d'Armor, en partenariat avec le Pays du Trégor-Goëlo, réalise en ce moment une étude visant à dresser un inventaire complet des bateaux hors d'usage et non-navigants (moins de 24 mètres, toutes marines confondues) sur le Pays du Trégor-Goëlo, et ce dans les ports, mouillages, centres nautiques, chantiers navals et domaine public maritime.

### Qu'est-ce qu'un bateau hors d'usage ?

C'est un bateau qui n'a pas de projet d'avenir et dont le coût de remise en état est supérieur à la valeur objective du bateau.

### Qu'est-ce qu'un bateau non navigant ?

C'est un bateau qui n'a pas de projet d'avenir certain et dont le coût de remise en état est inférieur à la valeur objective du bateau. Si rien n'est fait, le bateau deviendra petit à petit hors d'usage.

Beaucoup de petites unités se trouvent dans des propriétés privées sans que nous ayons la possibilité de

connaître leur projet d'avenir ou leur état.

Nous faisons donc appel aux particuliers en possession de telles unités afin de les recenser mais également d'échanger sur les difficultés rencontrées pour le remettre à l'eau ou s'en débarrasser.

D'autre part, nous faisons appel aux habitants du Pays du Trégor-Goëlo qui auraient connaissance de tels navires sur le territoire en particulier sur le domaine public.

Dans les deux cas, merci de nous contacter par mail : [benjamin@econav.org](mailto:benjamin@econav.org)

La participation active des habitants du Pays du Trégor-Goëlo sera une aide bénéfique dans la résolution de cette problématique de plus en plus grande.

Nous vous remercions par avance de votre coopération, et nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information,

**Contact EcoNav :**

**Benjamin SIMON**

**02 98 75 3186**

## NOUVEAUX COMMERÇANTS

**Institut**  
*Bella Rose*  
Soins esthétiques et de bien-être au naturel avec l'aromathérapie

*Découvrez l'univers bienfaisant Bella Rose*

*Soins visage et corps*  
*Épilation*  
*Special Enfants / Ados / Seniors*

*Uniquement sur rendez-vous*

06 41 56 01 23 / 02 96 23 33 86  
46 route de Tréguier - 22700 Louannec

**Cours de Batterie / Solfège rythmique**

Musicien expérimenté (plus de 30 ans de pratique), formé en Conservatoire.

Niveaux débutant à avancé.

Indépendance  
Groove  
Double grosse caisse

Son  
Placement  
Dynamique

Travail au métronome  
Contrôle vocal

Méthode en images pour les petits

Modules courts de perfectionnement sur points particuliers

Travail du solfège rythmique seul pour les instrumentistes non-batteurs

Possibilité de payer en C.E.S.U.

Cours sur Louannec (matériel sur place)

**Gilles Larher**  
[batterie.gilles@gmail.com](mailto:batterie.gilles@gmail.com)  
**06.76.04.78.43**

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Maisons et Bâteaux	GUILLOURY Arnaud Agencement	3 Hent Treuz	06.13.26.69.04
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.72.94.31.85
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE		06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnostiques immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Espaces verts	BOUDER-TAILLARD	ZA Mabiliès	02.96.92.75.68
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Jardiniers Paysagistes	ATOUT ENTRETIEN/ATOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.74.27.97.61
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuisier	TREMEL André	31 route du Croajou	02.96.91.13.28
Menuisier	MUREZ Yvan	4 Hameau de Petit Camp	02.96.23.06.80
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Travaux bâtiment	ALLAIN Yannick	47 route de Tréguier	02.96.23.07.38
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	La Taverne	M. ANDRIEU Francky	15 Rue des Ecoles	02.96.23.06.40
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIVIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Coiffeur	Esprit Nature	Mme BORNET	2 Allée du Verger	02.96.23.13.80
Coiffeur	A & M Glaziou	M. GLAZIOU	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën Ty Auto	M. LE FOULER	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sternes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris		8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Onglerie		Mme LE PEZRON	34, route de Tréguier	06.30.98.59.68
Restaurant	Au Petit bonheur	M. GUILLOU François	4 bis route de Trélévern	02.96.38.61.22/06.27.92.75.26
Restaurant	L'Abriçôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIMILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Soins visage et corps	Bella Rose	NOUVEAU	46 Route de Tréguier	06.41.56.01.23/02.96.23.33.86
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toilettage canin	Tendance Canine	Hélène GIROUX - NOUVEAU	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99
Vins de propriété	Le Chai	M. GOAZIOU	43bis route de Tréguier	02.96.23.29.98



## LOGEMENT - HABITAT

### **ADIL** (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique  
ou financier Permanence 9h-12h  
Centre Jean Savidan à Lannion  
Tél. : 02 96 61 50 46

### **CLCV** (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV  
Lannion-Trégor, association de  
Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel

29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : [clcv-tregor@tiscali.fr](mailto:clcv-tregor@tiscali.fr)

Site Internet : [www.clcv.org](http://www.clcv.org)

### **UFC - QUE CHOISIR** (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et  
vendredi de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

### **C.A.U.E** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'En- vironnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre  
disposition pour tout conseil aux particuliers désirant  
construire. Permanence à la Subdivision de l'Équipement  
de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-  
16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

### **ERDF – GDF :**

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

### **POINT INFORMATION HABITAT - LTC**

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

## TRANSPORT

### **Agglo' mobi :**

n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

### **Aéroport de Lannion :**

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

## EMPLOI

### **Pôle Emploi :**

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

**Mission Locale pour l'Emploi :** Les jeunes âgés de  
16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également  
s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : [m-l-lannion@wanadoo.fr](mailto:m-l-lannion@wanadoo.fr)

## INFO - DROIT

### **Maison de la Justice et du Droit**

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

## INFOS ADMINISTRATIVES

### **Centre des Impôts**

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

### **Trésor Public**

12 rue des Sept Iles

22700 Perros-Guirec

Tél. : 02 96 23 20 86

## SANTE

### **Centre Hospitalier**

Tél. : 02 96 05 71 11

### **Polyclinique du Trégor :**

Tél. : 02 96 46 65 65

## SOCIAL

### **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

### **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)

- Centre administratif et social de Kermaria  
à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

- Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis,  
9h-12h et 14h-17h30.

### **Trégor Alcool Assistance**

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

### **Association Beauvallon :** PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

### **ALMA 22** (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22

Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

### **LTC** (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701

22300 LANNION

Tél. : 02 96 05 09 00

## NUMEROS D'URGENCE

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**POLICE SECOURS : 17**

**(112 à partir d'un portable)**



<b>Pompiers</b>	18	<b>La Poste</b>	02 96 23 13 11
<b>Gendarmerie</b>	02 96 23 20 17	<b>Les Ecoles</b>	
<b>Médecins</b>		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
Sylvie LE BERRE		Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	<b>Relais Assistantes Maternelles</b>	02 96 23 20 63
Nathalie RONNELLE		<b>Soins à domicile</b>	
2, route de Nantouar	02 96 23 14 31	CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme	
<b>Cabinet soins infirmiers</b>		22560 Pleumeur-Bodou	02 96 91 25 26
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	<b>Centre de Loisirs</b>	
<b>Cabinet infirmier</b>		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ		<b>Camping municipal</b>	
38 route de Tréguier	06 20 77 24 08	Ernest Renan	02 96 23 11 78
<b>Chirurgiens-dentistes</b>		<b>E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence</b>	
Gilles LE PAGE		Electricité - Gaz	0810 333 122
5, route de Perros	02 96 49 06 20	<b>Préfecture St-Brieuc</b>	02 96 62 44 22
<b>Pharmacie</b>		<b>S/Préfecture Lannion</b>	02 96 46 74 46
Anne GUEZIEC		<b>Correspondants</b>	
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71	Ouest-France	02 96 23 09 61
<b>Psychologue Clinicienne D.E</b>		M. PIGNY	06 76 14 91 95
Florence SAILLANT			cpigny@orange.fr
5 route de Perros	02 96 49 01 24	le Télégramme	02 96 23 70 46
<b>Masseurs Kinésithérapeutes</b>		M. EVEN	02 96 91 17 29
René THUAULT, Emmanuelle JEZEQUEL et Izeline FERRÉ			rene.even@orange.fr
38 route de Tréguier	02 96 23 07 98	le Trégor	02 96 23 07 59
Manuel DORÉ		Mme LE GALL	annick.le-gall2@wanadoo.fr
5 route de Perros	02 96 49 01 21	<b>EHPAD</b>	
<b>Pédicure - Podologue</b>		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
Anne-Lise FAIJAN	02 96 35 06 03	<b>SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC</b>	
38 route de Tréguier	06 71 76 27 88	25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
<b>Orthophoniste</b>		Saint Quay perros	
Stéphanie JOUANNO		<b>CCAS</b>	
38 route de Tréguier	06 82 69 88 17	Mairie Louannec	02 96 23 20 63
<b>Osthéopathe DO</b>			
Pierre MAUGUIÈRE			
5 route de Perros	02 96 49 01 20		

## LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

### Ordures ménagères :

Mardi (semaines paires) (bac gris)

### Collecte sélective :

Mardi (semaines impaires)(bac jaune)

<http://www.lannion-tregor.com/Les-jours-de-collecte-sur-ma-commune.html?wpid=9238>

## Le BIM

Responsable de la publication : Gervais Egault  
Ville de Louannec 22700  
Tél. : 02 96 23 20 63  
Site Internet : [www.louannec.com](http://www.louannec.com)  
Membres de la Commission :  
G. Egault, D. Viard, G.Parzy  
S. Cravec, E. Renaud  
Rédaction : Mairie de Louannec  
Dépôt légal : Novembre 2002  
Impression : Publi Trégor - Lannion  
Distribution : Daniel Coïc

<b>Mairie :</b>	02 96 23 20 63
<b>Fax :</b>	02 96 23 35 42
<b>Heures d'ouverture :</b>	
Lundi au Jeudi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00
E-mail :	mairie-louannec@orange.fr
Internet :	www.louannec.com
E-mail :	bulletin-louannec@orange.fr

## Permanences du Maire et des Adjointes

Gervais EGAULT	mercredi et samedi 9h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	lundi 10 h - 12 h
Nicole MICHEL	jeudi 10 h - 12 h
Marc BACUS	samedi 10 h - 12 h
Pierre VAISSIE	mardi 10 h - 12 h
Danielle VIARD	vendredi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS

